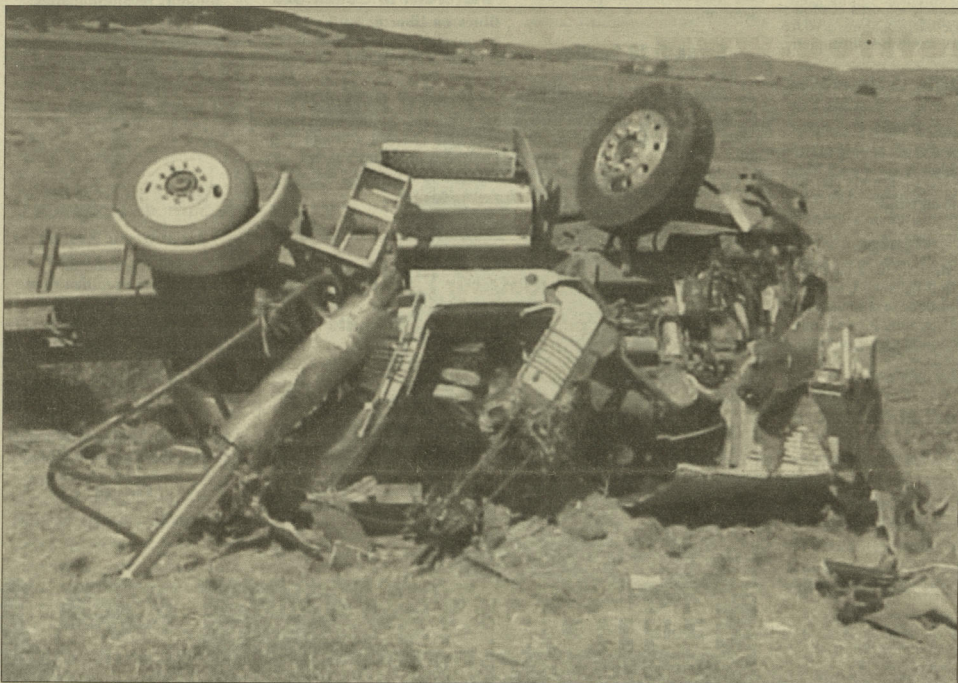




Syndicalisme routier

Debout sur les freins



**Quand on compte,
on n'aime pas**

Ils sont fauchés ou ils sont riches, ils sont stupides ou ils sont brillants, qu'ils soient beaux ou qu'ils soient laids, ils ne résistent pas. C'est la féerie de Noël, le dernier Walt Disney, la dernière compil, les automates dans les vitrines, les ours en peluche et les poupées Barbie. Plus que quelques semaines pour que chacun et chacune puissent aimer son prochain comme soi-même pendant vingt quatre heures. Eh oui, Marie, c'est l'anniversaire de ton fils. Ah ! si t'avais connu l'IVG, on n'en serait pas là ! On aurait fait la fête tous les jours et même les jours fériés. On tromperait nos femmes, on s'abandonnerait à la luxure, à l'avarice, à la colère et même pire.

Au lieu de ça, c'est les marchands qui ramassent la mise. Ah ! les merveilleux regards pétillants de joie des petits commerçants au matin de Noël. Les sourires affectés, les « merci madame », les « au plaisir ». Frénésie du 24 décembre. Qu'est-ce je vais bien pouvoir trouver cette année ? L'année dernière, c'était le pot de moutarde décoré. C'est normal, j'habitais à Dijon. Mais, cette année, je suis dans le 93. Allez, un bout de shit... Comme ça, au moins je vais pas filer mon blé aux Galeries Lafayette. Et le sapin ? Merde ! le sapin ! J'ai oublié le sapin ! On a beau nous faire croire qu'ils poussent exprès pour ça, ça fait quand même de sacrées coupes claires. Et le fleuriste est content. M'enfin ! Ça sent bon et puis c'est joli. Surtout avec les bougies électriques. Tu vois pas qu'on foute le feu un jour comme ça. Allez soyons magnanimes, une pensée pour les dindes mortes qu'on enfourne, pour les oies et les canards gavés et regavés, pour les chapons auxquels on a coupé les couilles pour qu'ils engraisent plus vite.

Encore une fois, et depuis plus de deux mille ans, regardez-moi bien : aimez, je le veux. C'est la joie dans les familles et l'allégresse dans les cœurs ou bien ma main dans la gueule. On est priés de consommer, de consommer beaucoup et surtout de consommer trop. C'est l'économie nationale qui décide, c'est la loi dans le marbre du supermarché, c'est la fin de l'année et même que le patron va nous autoriser à sortir à quatre heures. Elle est pas belle la vie ? Ce jour-là, il n'y aura que le pape pour bosser. Courage Jean-Paul, c'est sûrement la dernière.

Jipé

MAINTENANT que sont passées les élections prud'homales, que le brave salarié a mis le bon bulletin dans l'urne à cet effet prévue, qu'on nous permette de revenir sur deux épisodes récents qui, certes, risquent peu de marquer l'histoire syndicale, mais nous paraissent éloquentes, dans le registre du foutage de tronche, du ni vu ni connu j'embrouille, des pratiques habituelles du syndicalisme de surface. On ne s'attardera pas sur le premier, caricatural à l'excès. Certains se demanderont même ce qu'une action coup de gueule de la FNSEA vient foutre dans ces pages, et ils auront raison : on ne rappellera donc que les temps forts (ha, ha !) de ladite action, et seulement par souci de comparaison avec l'exemple cité ensuite, celui de la grève avortée des chauffeurs routiers.

« Raffarin : le baptême du foin », titrait *Libération* le 22 novembre. Bigre ! Ça, un baptême ? Alors vivement la communion ! Et de nous expliquer ensuite ce que représentait, pour le premier ministre, ce mouvement de revendication, à l'orée d'une semaine sociale promettant d'être dure à vivre. Dans les faits, de quoi s'agissait-il ? La plus grande fédération d'exploitants agricoles avait décidé, sans prévenir (les routiers

Du foin, des routes, de la mélasse

ont eut le tort de le faire), de bloquer quelques 70 centrales d'approvisionnement des hyper et supermarchés. Des revendications justes, des modalités d'action se révélant parfaitement appropriées, une opinion publique donnant intuitivement raison à la charrie contre le chariot... Pour le syndicaliste, la panacée, un trop doux rêve. Qui fut vite concrétisé : en l'espace de 24 heures, Raffarin et sa bande trouvèrent le moyen de rassurer les agriculteurs par de vagues promesses et, sur ordre des chefs, les tracteurs rejoignirent les hangars fermiers. Mieux : aucun incident d'importance n'était à déplorer sur ce qu'il faut bien nommer des barages sauvages, illicites, tenus pourtant par des délinquants bravant la loi et le pouvoir. Les paysans-chasseurs ayant renoncé à saccager le bureau de la ministre de l'Environnement, laquelle n'est plus traitée de « salope » depuis qu'elle est de droite, les CRS étaient priés de la jouer bons copains, bonne bouffe, avec les membres du syndicat des exploitants-exploiteurs. L'affaire fut donc entendue en l'espace d'une journée. Les réseaux de la FNSEA, grande pourvoyeuse

de ministres et d'aides de camp élyséens, s'activèrent furieusement. Ils ont sonné, les téléphones, elles sont passées, les consignes : on ne touche pas aux paysans, plutôt, on ne touche pas à ceux-là. Qu'un des porteparole de la Confédération paysanne, laquelle pèse aujourd'hui, au sein de la profession, autant que la FNSEA (et symboliquement bien plus lourd), passe l'année prochaine en tôle, c'est un autre problème, n'est-ce pas ? Coup de gueule, coup de pub, coup de bluff : sur le fond, les braves gars qui se sont levés à l'aube, le saucisson en bandoulière et le tire-bouchon entre les dents, n'ont rien obtenu de concret. Qu'importe ! L'essentiel n'est-il pas de se faire entendre, avant d'aller se faire voir ?

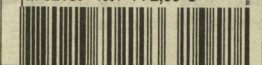
C'était le moment où jamais. Quatre jours plus tard devait démarrer le blocage des routes par des routiers bien remontés. Quatre jours plus tard, et le tracteur n'aurait pu sortir du hangar, bloqué par douze semi-remorques. Ah, mais c'est pas du jeu ! Non, ce n'est pas du jeu. Et Raffarin le savait qui, tout miel avec les amis pay-sans du Patron, n'a cessé de

Suite page 3

« Quand je songe qu'il existe des hommes qui osent juger des hommes, je suis épouvanté et un grand frisson me prend. »

Tolstoï, « Erreur judiciaire »

M 02137 - 1301 - F: 2,00 €



FOP 2520

Jeudi 12 décembre

Nîmes

Le Collectif gardois pour des alternatives au nucléaire (dont la FA est membre) propose une conférence débat avec J.-P. Morichaud sur les dangers du plutonium dans le Gard. À 20 h 30, centre Pablo-Neruda.

Pantín

Fernand Pelloutier, *L'Art et la Révolte*, présenté par les éditions Place d'arme et Archipel 93, à 20 h 30 à la Menuiserie, 77, rue Jules-Auffret. Entrée libre.

Vendredi 13 décembre

Besançon

Manif à 18 h, place Pasteur contre les lois sécuritaires, suivie d'une conférence « L'anarchisme un projet social » à 20 h 30, à la librairie L'autodidacte, 5 rue Marulaz.

Chambéry

Le groupe Acratie de la FA organise la projection du film *À Tivaouane, des alternatives sociales et éducatives au Sénégal* suivie d'un débat avec David, un des réalisateurs. À 20 h à la Maison des associations.

Montpellier

Le collectif pour le retrait du projet Sarkozy et pour l'abrogation de la LSQ appelle à manifester à 18 h 30. Le rdv est prévu devant le kiosque de l'Esplanade. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un week-end de protestation nationale contre ces lois. Le groupe un Autre futur de la Coordination des groupes anarchistes, appelle à cette manifestation.

Samedi 14 décembre

Chambéry

Manifestation contre la guerre en Irak. Rendez-vous à 15 h à la Sasson.

Agenda

Marseille

Rencontre-débat I* Histoire de l'anarchisme de langue allemande de Max Stirner à nos jours » avec Lou Marin, collaborateur à la revue *Graswurzelrevolution*, à 15 h au CIRA, 3, rue Saint-Dominique.

Nîmes

À 10 h, rassemblement devant la mairie pour dénoncer, au cours du conseil municipal, l'explosion du budget sécurité et les lois Sarkozy. (CNT, FA, No pasaran)

Paris 18*

La Rue organise une rencontre-débat-spectacle « Corps et mots » avec Marie-Claire Calmus à 16 h à la Rue, 10, rue Robert-Planquette.

Dimanche 15 décembre

Paris

« Cessons d'avoir peur. Résistons contre les lois sécuritaires ». Manifestation contre la LSI. Départ à 14 h Gare du Nord.

Nantes

À partir de 12 h 30, à l'atelier au 17, rue Paul-Bellamy. Un collectif anti-G8 vient de se monter (auquel participe le groupe FA de Nantes). Repas de soutien (prix libre), projection de la vidéo *Don't clean up the blood* et discussion.

Samedi 21 décembre

Chambéry

Rassemblement contre les lois sécuritaires à 15 h à la Sasson, boulevard de la Colonne.

Pré-Saint-Gervais

Spectacle Gaston Couté, « Rêve Errance » par Christian Deschamps à 19 h dans la salle du conseil municipal de la mairie. Dès 17 h, deux conteuses pour enfants (Marie-George Comper du musée des arts et des traditions populaires et Soazig, contes musicaux et harpe celtique). L'association la Fête est dans le pré offre chocolat chaud, marrons chauds et vin... chaud! Entrée libre. Mairie du Pré-Saint-Gervais, avenue André-Joineau. Métro Porte des Lilas ou Hoche; bus 61 ou 170.

Samedi 11 janvier

Marseille

André Robèr présente la revue *Anaristis* à 15 h au théâtre Toursky, 16, promenade Léo-Ferré. Des dessins originaux seront exposés à cette occasion.

Samedi 18 janvier

Paris 18*

La Rue organise une rencontre-débat « les anarchistes sont-ils toujours révolutionnaires? » avec Claude Guillon à 16 h à la Rue, 10, rue Robert-Planquette.

Radio libertaire

Jeudi 12 décembre

Si vis pacem: le droit au refus de tuer, premier de tous les droits de l'homme avec Joël Anderson, animateur des ateliers du Théâtre de l'opprimé.

Samedi 14 décembre

Chroniques rebelles: à 11 h 30, à la rencontre de Pierre Carles, élections prud'homales et à 13 h 30, la révolution par morceaux avec Marie-Claire Calmus.

Dimanche 15 décembre

Des mots, une voix: à 15 h 30, les romantiques anglais avec l'écrivain et traducteur Robert Davreu.

Mercredi 18 décembre

Blues en liberté: à 10 h 30, les « nouvelles » marques de blues, Alligator, Fat Possum.

jeudi 19 décembre

Si vis pacem: Mouna et les jouets guerriers la trêve de Noël pour éduquer contre les guerres avec Gérard Durand secrétaire des Amis de la vie.

Rencontres-débats à La Rue

Les débats reprennent à La Rue!

Chaque mois, venez discuter autour d'un thème, découvrir des livres, rencontrer un(e) écrivain(e), artiste ou militant(e) anarchiste... et profitez-en pour emprunter des livres.

Entrée libre et pot offert!

Samedi 14 décembre

Marie-Claire Calmus

« Corps et mots » (spectacle)

Samedi 18 janvier

Claude Guillon

Les anarchistes sont-ils toujours révolutionnaires?



Samedi 1^{er} février

Dominique Lestrat

Les anarchistes face à la culture en milieu rural

Samedi 8 mars:

Thierry Maricourt

Le rôle de l'écrivain aujourd'hui

Les débats ont lieu à 16 heures à la bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18*.

Métro Blanche ou Abbesses

Conférences-débats sur l'anarchisme

organisées par la Fédération anarchiste

Vendredi 17 janvier

L'anarchisme et le mouvement ouvrier

Au local La Rue, 10, rue Robert-Planquette, M^o Blanche ou Abbesses, Paris 18* à 20 h

Vendredi 24 janvier

L'anarchisme aujourd'hui, la Fédération anarchiste

Au local La Rue à 20 h

ÉDITORIAL



L'AUTOMNE aurait dû être chaud selon certains politologues spécialisés dans la « direction » des mouvements sociaux. Certes, tous les ingrédients sont là mais la riposte forte et unitaire du monde des salariés se fait attendre...

La faute à qui et à quoi? Les syndicats majoritaires sont timorés et attendent les résultats des élections prud'homales pour pouvoir rebomber le torse, et bonhomme Hiver est revenu. Bref, le mouvement ouvrier fait le gros dos alors que gouvernement et patronat gèlent nombre d'acquis dans la fonction publique comme dans le privé.

Les fonctionnaires sont descendus dans la rue il y a peu, enseignants et parents ont défilé contre le budget de Luc Ferry dimanche dernier. Mais un quotidien hexagonal parvient à titrer samedi dernier sur « La fin des 35 heures dans l'hôtellerie » où 650 000 salariés sont concernés et où le gouvernement gèle l'accord paritaire.

Les suppléments « Tentation de Noël » et « Évasion du Nouvel An » arrivent à point pour chloroformer les réflexes de classe...

Pendant ce temps, dans notre belle Europe, en Italie, Fiat met 5 600 ouvriers à la porte et, dès lundi dernier, les syndicats (GIL, CISL et UIL) appelaient à un débrayage de huit heures. La même chose, c'est-à-dire une riposte unitaire, ne pourrait-elle pas être envisagée dans notre cher Hexagone?

Où patronat et gouvernement français, malgré la cacophonie ministérielle qui amuse le tapis, évitent toutes « solutions finales » qui réveilleraient le mouvement syndical?

Le président de la Socpresse (*le Figaro*, etc.) Yves de Chaisemartin en voulant « sommer la fin du racket du livre CGT » pourrait bien être le signe avant-coureur de l'accélération d'un certain processus. Privatisation, effritement du code du travail, remise en cause des conventions collectives, tout se passe au niveau de la « riposte » comme si chaque boutique syndicale cherche à sauver son pré carré, sans se soucier de l'ensemble. Mais la récession des acquis du monde salarial, c'est comme la marée noire, cela atteindra tout le monde. Sera-t-il trop tard alors pour penser au salut commun?

Photos et illustrations : droits réservés

Directeur de publication : Bernard Touchais
Commission paritaire n° 0906 I 80740 - Imprimeries IPS (Bernay)
Dépôt légal 44145 - 1^{er} trimestre 1977 - Routage 205 - IPS
Diffusion NMPP

BULLETIN D'ABONNEMENT

le monde libertaire

Rédaction - Administration :
145, rue Amélot, 75011 Paris
Tél. : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé France	Étranger
3 mois 13 n°	20 €	32 €	27 €
6 mois 25 n°	38 €	61 €	46 €
1 an 45 n°	61 €	99 €	77 €

Abonnement de soutien : 76 €

Abonnement étranger : les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe bancaire exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP).

Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(En lettres capitales)

Nom Prénom.....
Adresse

Code postal

Ville.....

Pays.....

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

EN moins d'un an la gauche poubelle et la droite néopétainiste ont imposé les lois les plus réactionnaires qu'ait connues ce pays depuis 1968. Ces lois, nous ne sommes pas les seuls à les dénoncer: de nombreuses associations et personnalités se sont élevées contre ce qu'ils considèrent comme l'armature liberticide d'un projet de société à caractère policier. En effet, les lois sur la sécurité quotidienne, votées dans la foulée du 11 septembre 2001, loin de se cantonner à la lutte antiterroriste, visent à créer les conditions d'un contrôle policier et pénal des populations les plus défavorisées. Véritable masque posé sur les problématiques sociales engendrées par le capitalisme, elles ont pour fonction essentielle de détourner l'attention publique vers les conséquences d'un système qui ne peut perdurer qu'à la seule condition de maintenir dans l'ombre les raisons véritables des désordres qu'il engendre. Quel économiste pourrait expliquer aujourd'hui, sans recourir aux dieux CAC 40 et Dow Jones, que plus la richesse des pays occidentaux est grande, plus la misère augmente, ici comme dans les pays dits en voie de développement?

L'arbitraire au lieu de la justice

Aux LSQ de Jospin sont venues s'ajouter les LSI (lois sur la sécurité intérieure) de Sarkozy. Ces dernières ont le mérite d'être claires dans leur attaque frontale des catégories les plus fragiles de la population: jeunes, mendiants, prostitués, mais également grévistes ne se contentant pas d'arrêter le travail (voir l'exemple des routiers), syndicalistes dérogeant à leur unique fonction de « partenaires sociaux » (Bové est jeté en prison quand

Cessons d'avoir peur!

Licenciements, privatisations, criminalisation de la misère, retour de l'ordre moral, sécuritaire, guerre, etc.

Papon en sort libre), précaires se déplaçant sans titres de transport, gens du voyage, etc.

Ces lois concernent chacun d'entre nous dans sa vie quotidienne. Dès lors que la police possède les outils techniques et juridiques lui permettant de suivre nos conversations sur le net ou au téléphone, dès lors qu'il lui est permis de suivre visuellement le déplacement d'une voiture de Fontainebleau à Roissy, il est question d'atteintes aux libertés individuelles. Mais comme ils ne peuvent pas tous nous embastiller, des sélections se

feront sur le mode arbitraire. Le squattage des halls d'immeubles ne concernera pas trois voisins discutant devant leurs boîtes aux lettres. Le SDF connu des services sociaux de la mairie risque peu de se voir condamner pour « mendicité agressive », à moins d'avoir l'audace de se rendre dans une autre ville...

En ce qui concerne les fraudeurs dans les transports collectifs, selon les termes de la loi créant le « délit d'habitude » (dix PV dans l'année – six mois d'emprisonnement), elle concernerait trente-cinq mille voyageurs... soit l'effectif de sept nouvelles

prisons. Bien sûr, on ne les construira pas. On se contentera de « faire des exemples ». Chez les fraudeurs en col blanc qui descendent à la Défense?

Retour des lois scélérates

Il y a un peu plus de cent ans, le seul fait de se déclarer anarchiste pouvait valoir jusqu'à cinq années de prison ou de bague. Beaucoup de camarades furent à l'époque brisés par ce qu'on a nommé les « lois scélérates ». Cela n'a pas empêché l'idéal anarchiste de se propager: la preuve, nous sommes toujours là! Aujourd'hui, toutes proportions gardées, les bagnes n'existent plus mais il reste les prisons... C'est bien à une nouvelle génération de lois scélérates que nous sommes confrontés.

Dans le projet de Sarkozy figure en bonne place la volonté de briser net l'élan du mouvement social, de manière à couper ceux et celles qui militent pour une véritable alternative politique des individus qui, justement, y aspirent. Le mouvement des sans-papiers, avec les diverses manœuvres visant à le diviser, en est un bon exemple. Tous les moyens seront bons pour réduire au silence ceux qui aujourd'hui s'opposent au triomphe glorieux des marchés! Militants d'extrême gauche, syndicalistes, altermondialistes, tous doivent se considérer comme des criminels en sursis, qu'un jour la loi viendra châtier.

L'essentiel est pourtant de ne pas se laisser impressionner par le mouvement réactionnaire auquel nous assistons. Ce n'est pas la première

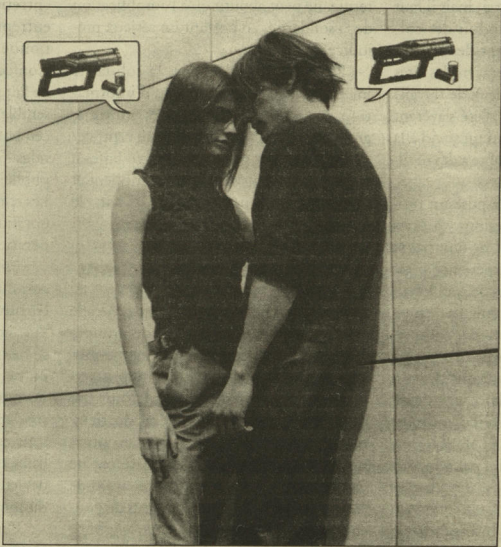
fois que le capitalisme tente un grand retour en arrière, et si il s'imaginer posséder aujourd'hui l'assise populaire et les outils technologiques permettant ce retour, le capitalisme se trompe: ce n'est pas, non plus, la première fois! Le signe le plus évident envoyé par les électeurs lors des dernières élections, c'est moins le plébiscite d'un Chirac Supermateur que le rejet, par l'abstention, du système de représentation. Quant aux technologies, par nature neutres, il importe autant de nous les approprier, que de lutter contre leurs applications liberticides. Nous devons cesser d'avoir peur des outils de la réaction, comme nous ne devons plus craindre les hommes qui les manipulent. La peur, soyons-en sûrs, est leur meilleur serviteur.

Désobéissance collective

La débrouille individuelle n'est pas une réponse adaptée aux enjeux que posent LSQ et LSI. Seules des actions organisées et collectives peuvent contre le désir qu'ont nos dirigeants de régenter jusqu'à nos vies privées. Il ne manque pas de collectifs pour défendre les squats, organiser une fraude massive dans le métro ou ailleurs, lutter contre la vidéo-surveillance, pour la défense des services publics, etc. La liste serait longue des luttes qui sont actuellement menées.

Nous sommes, en tant qu'anarchistes, résolument pour que ces luttes conservent un caractère collectif, en même temps que nous revendiquons le droit de désobéir à des lois que nous jugeons iniques. Le principe de la désobéissance civile doit conduire notre action.

Fédération anarchiste



Du foin, des routes, de la mélasse

suite de la une

menacer les routiers de représailles. Ces barages, la France en crèverait, pensez, à trois semaines de Noël, une pénurie de Barbies et de pistolets électroniques... Avant d'en venir sur le fond et sur le rôle joué dans l'embrouille par FO, rappelons que chaque fois qu'il y a eu grève de routiers et barrages, la profession y a gagné en terme de légalité, qu'entre autres exemples les temps de repos, que refusaient le patronat, furent gagnés grâce aux barrages, qu'en conséquence je, tu, nous y avons gagné, du point de vue de pas mourir connement, parce qu'au moment où tu le doubles un routier s'endort au volant. Autre point, qui n'est pas de détail: reprocher aux chauffeurs d'utiliser le blocage des routes comme moyen d'action, les menacer de leur enlever le permis, puis réellement leur enlever, sous prétexte d'entrave à la circulation; répéter, à longueur d'antenne, et dans la presse écrite, que si grève il y avait elle ne devait « pas dépasser les limites de la légalité », c'est pure fustierie. Dans son état actuel le Code reconnaît aux grévistes le droit de cesser le travail, et c'est tout. Occuper l'atelier, le hangar, l'usine, etc., c'est déjà dépasser les limites en question. Toute grève les respectant n'a donc aucune chance d'aboutir, raison pour laquelle, dans leur immense majorité, les grèves se foutent du Code, et débordent le terrain d'une trop stricte légalité. Par ailleurs, à toutes celles et

ceux qui, craignant d'être bloqués sur l'autoroute A6 le soir de Noël, conseillaient aux futurs grévistes de bloquer plutôt les entrepôts, nous rappelons que le lieu de travail des routiers, c'est la route. C'est là, sur le bitume, qu'ils passent leurs journées, pas dans les entrepôts. Quoi qu'il en soit ils n'auront pas eu cette fois l'opportunité de montrer leur capacité de nuisance. Leurs propres syndicats sont parvenus à torpiller toute velléité de lutte. Un cas d'école, pour celles et ceux qui ont voté hier.

À l'origine du conflit, une revendication que partagent CFDT, FO et CGT: le treizième mois, point barre. Le patronat, bien sûr, ne veut pas en entendre parler. Cependant, rapidement, ce dernier sent que le front syndical est friable, FO se montrant moins portée sur le treizième mois que ses petits camarades. Elle, se contenterait d'une hausse des salaires, et c'est naturellement les seules CFDT et CGT qui lanceront, le 6 novembre, l'ultimatum du blocage, qui doit expirer le 22 (on le répète, faut jamais prévenir). FO, tout en se déclarant officiellement « prête à l'action », n'en entame pas moins des négociations en loucedé. Le gouvernement entre dans la danse, le ministre des Transports ayant reçu, de la part du Très Haut, Sa Sainteté Actuel Locataire de L'Élysée, la mission d'éviter à tout prix le conflit, les barrages bref, le merdier. De Robien comprend vite qu'avec FO ça peut se faire. Les contacts se multiplient,

Blondel et Matignon montent au créneau dans l'ombre (ça n'est pas une contrepartie), le ministère arrose les patrons pour leur permettre de tenir plus tard, enfin, si ils en ont envie, les promesses qu'ils vont devoir faire sur les hausses de salaires. Ces dernières, si elles ont lieu, seront donc financées par une baisse de la taxe sur le gasoil, et des baisses significatives des charges patronales. Alléluia! Tout bénéf pour l'entrepreneur, qui prend la pose du brave patron partisan du dialogue social, attentif et tout à l'écoute, prêt à faire des concessions qui, en réalité, ne lui coûteront pas un demi-euro. On passe ainsi, en quelques jours, d'une proposition de hausse de 9 %, puis 12,3 %, puis 14 %. Au fur et à mesure l'État, qui a les foies, balance les liasses sur la table des prétendues négociations. 14 %, c'est bien. Pour FO, le compte est bon. Et l'avenir du mouvement, scellé. CFDT et CGT, pour une fois, ne lâchent pas: c'est le treizième mois ou les barrages. Le 22 novembre, l'ultimatum touche à sa fin. Pour la forme et pour les médias, on organise pour rien l'inévitable « réunion de la dernière chance ». Les routiers eux sont prêts, ils commencent à bloquer les routes, font alors connaissance avec les Jeunesses sarkoziennes. CRS, gendarmes, relèvent les plaques et menacent d'un retrait de permis. Stupeur, dégoût chez les chauffeurs. Enlever son permis de conduire à un routier revient à le condamner au chômage. Or, le Code du tra-

vail prévoit que nul ne peut être privé d'emploi suite à des faits de grève. Ainsi, dans l'indifférence générale, le droit du travail est renvoyé à ses origines premières, deux siècles de lutte sont niés par une poignée de flics. Pour FO, aucune importance. Ce syndicat minoritaire dans le domaine du transport routier (12 % des salariés!) signe, avec quelques autres, dont l'irascible CFTC, un accord ne retenant que les promesses de hausses de salaires, mettant fin, de facto, aux menaces de blocage. Grand soulagement des patrons et du gouvernement, et même du Très-Haut, paraît-il, le plébiscite du 5 mai ayant suivi l'affaire de près. Mettant également fin, dans l'esprit des militants de base, à tout espoir de voir l'action triompher du mercantilisme et du cynisme patronal. Mais qui s'en soucie? Pas FO, trop heureuse d'avoir plombé sur le coup la CFDT, avec laquelle elle est en guerre, sur le secteur des transports, depuis près de dix ans. Tout est bien qui finit bien, donc. Sauf pour l'éternel dindon qui, le cul bordé de farce, est remonté dans son camion en se promettant bien de plus jamais refaire les pieds dans une telle mélasse. Pour les prochains barrages, camarades « syndicalistes-de-la-table-des-négociations », vous serez gentils de m'oublier, merci. Qui aurait le culot de ne pas lui donner raison?

Fred
groupe Louise-Michel

Une lutte pas comme les autres

Arcade : huit mois de grève

ARCADE est une entreprise qui compte environ 3 500 salariés et assure notamment le nettoyage en sous-traitance de 86 hôtels du groupe ACCOR – lequel compte environ 3 700 hôtels à travers le monde, sous diverses enseignes (Etap, Formule 1, Frantour, Ibis, Libertel, Mercure, Motel 6, Novotel, Parthenon, Sofitel, Atria, Coralia, Thalassa, etc.). Les femmes de ménage d'Arcade sont quasiment toutes embauchées sous contrat à temps partiel (cinq heures par jour généralement) et sont censées respecter la cadence arbitrairement fixée de 3,2 à 4 chambres à l'heure, en fonction du statut de l'hôtel : les heures payées sont comptées sur cette base, quel que soit le temps de travail effectif, le plus souvent bien supérieur, étant donné la pression constante des petits chefs. Le « temps partiel » cache en réalité une flexibilité maximale : dans les faits les salariés sont appelés à travailler n'importe quel jour de la semaine, en fonction des besoins (et si le nombre de chambres à nettoyer correspond à un nombre d'heures inférieur à celui prévu dans le contrat de travail, cela apparaît sous la forme « d'absences »). De plus, au bout de plusieurs années de ce travail très dur, les femmes de ménage commencent généralement à accumuler les problèmes de santé : arthroses, lombalgies, douleurs articulaires sont monnaie courante, mais ne sont pas reconnues comme maladies professionnelles. Dans les faits, lorsqu'elles n'en peuvent plus, elles sont éjectées. Cette situation insupportable, après avoir été subie en silence pendant des années, a fini, grâce à l'intervention d'une syndicaliste parlant la langue d'une partie des salariés, puis au travail de SUD, par déclencher des réactions.

Grève et revendications

La grève a démarré le 7 mars avec 37 personnes travaillant dans des hôtels de la région parisienne et qui se connaissaient. Elles revendiquent des conditions de travail normales et des salaires décents, proches de ceux pratiqués pour les salariés stables du groupe Accor. Leurs revendications sont les suivantes : une prime de fin d'année de 305 euros pour tous ; l'arrêt des menaces et des pressions sur le personnel et le respect des horaires prévus dans les contrats ; des contrats à temps complet pour tous les salariés (151 heures). L'annulation des sanctions contre le personnel et notamment des huit licenciés. Une réduction des cadences de travail à 2,5 chambres pour les 3 étoiles et 3 pour les 2 étoiles.

La participation à la grève est restée relativement stationnaire au cours des trois mois qui ont suivi, puis a commencé à baisser. Huit mois plus tard, elles sont encore 22 à se battre. Les chantages et les pressions

de la direction d'un côté, les sérieuses difficultés financières de l'autre, expliquent cette tendance à la baisse. Un noyau a cependant réussi à résister, permettant la mise en place progressive d'un réseau de solidarité.

Évidemment, le premier problème est celui du soutien financier : pendant les premiers mois, grâce à la solidarité interne, SUD réussit à assurer une compensation salariale au personnel en grève ; mais il faut bientôt se contenter du produit des collectes, organisés au moment des actions dans ou devant les hôtels, à travers des fêtes de soutien ou sur d'autres lieux de travail ; celles faites aux universités d'été s'avèrent assez maigres, mais la tenue d'un stand à la fête de l'Humanité en septembre a des résultats un peu plus satisfaisants.

Avec l'arrivée de l'été se pose un problème de continuité des actions : la pression sur le groupe ACCOR ne doit pas se relâcher. Sur la base de l'expérience positive du soutien aux grévistes de McDonald's, il est décidé de maintenir le rythme hebdomadaire des réunions – des comptes rendus sont systématiquement envoyés sur la liste de discussion du collectif de solidarité et retransmis à AC Forum, z-pajol, a-infos, etc., tenant le milieu militant régulièrement informé – et de fixer un rendez-vous d'action régulier par semaine, permettant de regrouper les forces modestes disponibles.

Parallèlement, une intersyndicale SUD-CNT-sections dissidentes CGT se crée, et des militants des trois organisations participent aux activités du collectif. Malheureusement, cette participation n'est pas à la hauteur des attentes, en raison aussi bien de la modeste des forces disponibles que des choix de priorité qui sont faits par les syndicats.

En bas des tracts, pas de longue liste de signatures, le collectif décidant que le soutien des uns et des autres doit se voir concrètement dans les actions.

La lutte a pris au départ des formes déjà « rodées », comme le blocage des hôtels, mais celles-ci ont dû être abandonnées quand le groupe ACCOR a fait recours à la justice en demandant la levée des blocages et en portant plainte contre les salariés qui y participaient. C'est là que la présence d'un comité de soutien a montré son utilité : ses membres pouvaient encore faire ce qui était désormais interdit aux grévistes. Désormais, les actions contre les hôtels sont diverses, se décidant en fonction du nombre et des conditions concrètes (de la simple diffusion de tracts à la discussion avec le personnel et les

clients à l'heure où les restaurants sont pleins, jusqu'à l'interpellation bruyante et la propagation et le jet de papiers et poubelles quand les réactions sont agressives) et visent à faire comprendre aux dirigeants du groupe ACCOR que leur gestion du conflit – chercher à laisser pourrir la grève en évitant d'ouvrir des négociations sérieuses – mène à une impasse et, à long terme, ne peut aboutir qu'à l'amplification de la solidarité, en portant un sérieux préjudice au groupe.

Dans cette perspective, la solidarité internationale et les initiatives d'information et de perturbation prises contre le groupe prennent une importance centrale : elles restent des piqûres d'insecte faites à un éléphant, mais si elles se multiplient et durent, elles peuvent finir par le convaincre de mettre fin au conflit.

Faiblesses et contradictions

Pour plusieurs raisons, la lutte d'Arcade devrait avoir pour beaucoup de groupes d'extrême gauche un caractère symbolique : le personnel de cette entreprise est hyperexploité, composé surtout de femmes, provenant en général du tiers-monde, souvent sans papiers, et en situation de particulière vulnérabilité car ne sachant souvent ni lire ni écrire et ayant de ce fait du mal à s'opposer aux abus de pouvoir des petits chefs. Par ailleurs, le groupe Accor est connu pour avoir mis à disposition les locaux de l'hôtel Ibis de Roissy

mière tentative de sensibilisation à la lutte s'est faite en direction des groupes militants qui s'occupent de ces problèmes. La réponse s'est souvent fait attendre ou est restée de l'ordre du virtuel.

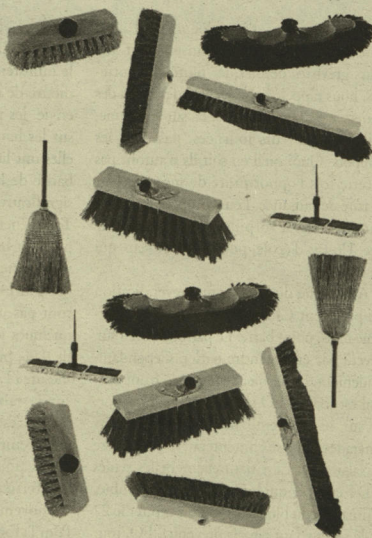
Il faut savoir que, dans le secteur du nettoyage, le syndicat CGT est un peu particulier... Il est contrôlé par un petit chef qui le gère comme son fief personnel et entretient des rapports étroits avec les entreprises du secteur. De fait, il fonctionne comme un syndicat jaune. La Confédération connaît le problème, mais ne fait rien pour le résoudre : son embarras semble en effet se dissoudre dans le financement de plusieurs publications confédérales qui lui assurent les encarts publicitaires des entreprises de nettoyage. Les efforts de militants CGT pour porter la question devant les sommets de la Confédération sont restés vains. Si, en temps « normal », la chose peut être considérée comme un problème épiphénoménal de corruption interne à la CGT, quand une lutte comme celle d'Arcade se déclenche et se heurte à l'obstruction de la fédération du nettoyage – concrètement : le reste du personnel est activement dissuadé de se solidariser avec les grévistes, des menaces sont explicitement adressées aux syndicalistes les plus engagés dans le soutien – cela devient une question touchant l'ensemble du mouvement.

Plusieurs initiatives ont été prises pour amener les médias à s'intéresser à la grève et aux conditions de vie qui sont faites aux salariés de la sous-traitance. Les résultats sont restés pour l'heure assez modestes, cette grève n'ayant pas les qualités médiatiques de celle de McDo ou des grands magasins des Champs-Élysées, mais il n'est pas exclu que la situation puisse se modifier.

Malheureusement, défaillances et cafouillages ont émaillé la gestion du dossier juridique, avec des conséquences regrettables sur la lutte elle-même. Mais le plus grave, c'est que nous avons pu constater qu'un travail de sappe et de désinformation sur la situation des grévistes a eu lieu dans plusieurs milieux desquels on serait plutôt en droit d'attendre un soutien. C'est pourquoi il nous faut préciser :

1. plus de huit mois après, 22 salariées sont toujours en grève chez Arcade. Vu la faiblesse du soutien financier, quelques-unes d'entre elles ont été obligées – pour faire face aux urgences les plus immédiates – d'accepter quelques heures de remplacement dans différents boulots de ménage, mais ce n'est pas pour autant la fin de la grève ;

2. les propositions d'Arcade – refusées le 8 octobre par les grévistes après la dernière convocation de leur employeur qui a suivi l'échec du référendum – n'étaient nullement satisfaisantes, notamment sur la question des cadences, qui constitue la question centrale de la grève. Les salariées ont dit alors – justement – qu'elles n'avaient pas fait sept mois de grève pour rien.



Du balai l'exploitation !

pour servir de lieu de transit (et de répression) pour les sans-papiers en attente d'expulsion ; et pour avoir accueilli les congrès du FN dans ses hôtels (Mégret a lui aussi tenu sa conférence de presse du 21 avril dans un Sofitel). C'est pourquoi la pre-



Une dernière remarque s'impose concernant les enjeux qui se cachent derrière cette grève et que beaucoup ont du mal à percevoir :

— ce qui est mis en cause, de façon concrète et pas seulement en mots, ce sont les conditions de travail dans les secteurs dominés par la sous-traitance, et notamment dans celui du nettoyage, fer de lance de la course vers le bas qui s'est ouverte en matière de relations salariales. Faute de pouvoir exporter les hôtels, on importe les conditions de travail du tiers-monde, créant ainsi un climat favorable à une dégradation progressive dans les secteurs voisins. Une victoire des grévistes porterait un coup d'arrêt à cette tendance et introduirait des éléments de jurisprudence pouvant servir de référence à des milliers de salariés ;

— les possibilités de s'organiser dans ce secteur — où règnent les pressions patronales et un niveau de corruption syndicale inimaginable ailleurs — se trouveraient grandement élargies par une victoire. La conséquence immédiate la plus visible étant probablement une redéfinition du paysage (et des pratiques) syndical.

Aidez-nous à gagner

C'est pour toutes ces raisons que nous souhaiterions que la solidarité s'élargisse au niveau national et international et que des initiatives d'information ou de harcèlement soient prises vis-à-vis de ce groupe dans les différents pays européens. Une des choses très simples que l'on peut faire est d'envoyer des messages de protestation et de solidarité aux grévistes — en vous inspirant des tracts que vous pouvez trouver en différentes langues, avec toute la documentation concernant la grève, dans la page consacrée à Arcade sur le site d'AC! :

<http://www.ac.eu.org/actudocs/arcade/arcade.htm>

— au site web du groupe Accor (www.acor.com) :

http://www.acor.com/Sf/contact/firm_hp.htm

— À M. Espalioux, PDG du groupe ACCOR, 2, rue de la Mare-Neuve, 91021 Évry cedex.

— À Mme Cathy Kopp, DRH du groupe Accor, 2, rue de la Mare-Neuve, 91021 Évry cedex.

— À Accor, Direction finance et administration, 37, av. du Maine, 75755 Paris.

— À M. Jean-Gabriel Jamain, directeur général de la société Arcade, 80, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

Si vous pouvez faire même une simple distribution de tracts pour informer les clients et les passants, avec une banderole devant un hôtel, ce serait utile. Évidemment toutes les actions de solidarité sont les bienvenues : nous avons confiance en votre imagination !

Informez-nous de vos initiatives en nous écrivant un petit mot à :

arcadesolidarite@hotmail.com

Nous comptons sur votre solidarité.

G. Soriano

Collectif de solidarité
avec les grévistes d'Arcade
Paris, le 21 novembre 2002

Viens prendre ta piqûre

DENIS est hospitalisé en psychiatrie dans la région parisienne depuis plus de dix ans. Il occupe sa journée à faire des petits travaux de conditionnement et il a quelques activités dans une « section d'accueil spécialisée », et, tous les soirs, il rentre à l'hôpital. Il est content comme ça. Il vit dans ce rêve où il pourra avoir une place dans un CAT (centre d'aide par le travail) et, enfin, pouvoir sortir de l'hôpital pour vivre dans un foyer ou, mieux, s'installer avec son ami Didier à qui il rend visite tous les mercredis soir et chez qui il passe tous les week-ends.

Didier, lui, a eu plus de chances que Denis, il travaille dans un CAT et peut louer un appartement dans lequel il vit seul. Mais qu'il est difficile de vivre, surtout quand on est catalogué fou, psychotique... Alors, quand on est fou, handicapé, malade... on compte sur les gens qui sont censés nous aider (je travaille dans le service socio-éducatif qui accompagne Didier).

En partenariat avec l'hôpital, on avait mis en place des états, des supports pour que ces deux gars se voient le plus souvent possible et se soutiennent. Cela permet à Denis de sortir de l'hôpital et à Didier de se sentir moins seul. Il y a plus de trois ans que ce système est en place, c'est en fait leur raison de vivre à tous les deux, ce qui les aide à tenir ; les médicaments aussi les aident à tenir mais leur amitié tout autant, et l'amour peut-être. La vie de Didier a un peu changé, et depuis que Denis lui rend visite tous les week-ends, il est beaucoup moins importuné par les jeunes coqs de son quartier. La vie n'est pas toujours rose dans nos contrées, encore moins si on est vulnérable. Jusqu'ici tout va bien.

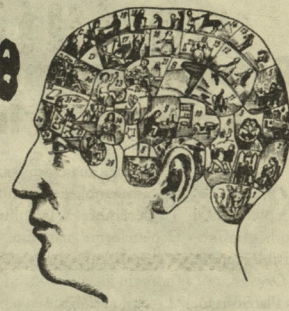
Fin octobre 2002, nous recevons un courrier de l'hôpital qui nous signale que Denis va partir définitivement en Belgique, à la mi-novembre, et que si on trouvait cela nécessaire on pouvait prévenir son ami Didier... Nous sommes surpris par cette décision, et lorsque j'interroge Denis quand je le rencontre au domicile de Didier, je lui demande s'il a des projets pour l'avenir. Il dit qu'on lui a parlé d'un centre en Belgique mais que lui refuse d'y aller. S'il ne veut pas y aller, alors il n'ira, pas pensai-je naïvement. Eh oui, naïvement. Car on va le forcer (ce

sont ses mots) à aller en Belgique. Il ne faut pas prendre ce terme « forcer » au premier degré mais, dans les secteurs sociaux ou psychiatriques, on peut obliger les gens à faire quelque chose en leur laissant penser qu'ils ont le choix alors qu'il ne l'ont pas. Et de toute façon tout est déjà joué avant même qu'on leur demande leur avis.

De quel droit va-t-on emmener cet homme, loin de sa vie, de son ami le plus cher ? Comment vont-ils procéder ? Vont-ils augmenter la dose de médicaments pour qu'il ne bronche pas s'il refuse de partir ? Et, une fois là-bas, que vont-ils entreprendre pour qu'il se tienne tranquille ? Allez, Denis, viens prendre ta piqûre...

On ferme des lits en psychiatrie, tous les ans, les hospices, les asiles se vident, on déplace des hommes et des femmes contre leur gré. N'y avait-il pas d'autres solutions ? Il existe des foyers occupationnels, on en ouvre tous les mois, la place des personnes handicapées dans la société est même une priorité nationale. Voilà les discours de façade, la pure démagogie. En réalité, on ne fait que peu de cas de ces personnes qui comme Denis croupissent derrière les murs de l'hôpital et dont personne ne se soucie à l'extérieur. Souvent, ils n'ont plus de liens, ni de famille. Alors dans ce cas, il se trouve peut-être que l'hôpital est en relation avec ce centre où sûrement une place s'est libérée, sans même chercher s'il existait une alternative à cet éloignement forcé, cette expulsion. On vide, on dégraisse. On ne cherche même pas à savoir s'il y a une place dans la région, on passe à l'acte et on bousille un bonhomme, pardon deux bonhommes. Didier, de son côté, va de nouveau se retrouver seul avec sa folie, sa fragilité, ses angoisses. On avait réussi à faire quelque chose, à faire qu'ils se sentent mieux au cours de ces années. Tout va être à recommencer, ou alors Didier va-t-il passer à l'acte aussi, devenir violent envers lui-même et contre les autres et peut-être à son tour être hospitalisé ?

Si j'écris cet article, c'est que je suis révolté. Je suis révolté aujourd'hui car ce cas me touche. Denis n'est sûrement pas le premier et ne sera pas le dernier à être traité de la sorte. Ce cas me révolte en tant qu'être humain, car je me refuse à croire que cet homme, qui n'est coupable que d'être han-



dicapé ou malade mental, ne puisse pas être libre de faire entendre ses choix. Ce cas me révolte en tant que professionnel car je me rends compte que, de plus en plus, on ne veut pas ou on ne peut pas se donner les moyens de faire ce pourquoi on est mandaté, c'est-à-dire soigner, protéger, soutenir, accompagner. Ce cas me révolte car il y a des personnes qui croient en ce qu'elles font et qui vont être démotivées et vont devoir encaisser un coup, une fois de plus. Ce cas me révolte car, dans notre société, on institutionnalise une fois de plus le non-droit et on enlève à des êtres leur libre arbitre, leur dignité, leur droit à la vie, celle, dans la mesure de leurs moyens, qu'ils essaient de construire.

Alors que faire ? Des papiers comme celui-là où, en changeant les noms, on essaie de faire prendre conscience des réalités et, surtout, de ne plus se taire. Combien de victimes encore de ces abus de pouvoir vont-elles souffrir en silence ? Qui se soucie des fous, des sans-droit, des malades, enfermés depuis des années ?

L'institution hospitalière n'a plus les moyens de les aider, de leur permettre de faire des projets. Elle peut juste leur donner des pilules. Et quand cette administration décidera de fermer des lits, alors, là, on les enverra végéter ailleurs sans leur demander leur avis, sans se soucier de savoir quel dommage affectif cela va causer. Nous sommes bien loin ici des préoccupations des Français. C'est quoi le match de foot ce soir à la télé ?

À travers cette triste histoire, on peut imaginer le futur de nos services publics, on va liquider le système de santé publique, puis l'éducation, puis les services sociaux, et j'en passe. On sait déjà ce qu'il en est de la distribution d'énergie ou de l'eau ou des transports...

Thierry
du groupe de Montreuil

Purge dans la FSU

DES ÉLUS NATIONAUX de l'École émancipée (J.-F. Chalot, Q. Dauphiné, J.-M. Sahut et P. Stambul) sont effacés de l'organigramme des instances délibératives de la Fédération syndicale unitaire (FSU).

Cette purge a été menée par la fraction de l'ÉÉ qui cogère la FSU avec « Unité et Action » et qui, dans sa majorité, émane du secrétariat enseignant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Que reproche-t-on aux quatre évincés ? Ils développaient une authentique orientation alternative au consensus qui prévaut dans la FSU. Ils avaient l'impudence de présenter des textes en opposition avec ceux de la direction.

Celle-ci, par la voix du secrétaire général de la FSU, Gérard Aschiéri, sous couvert de « ne pas s'immiscer dans les affaires d'un courant de pensée », cautionne de fait cette éviction. Sur proposition des initiateurs de cette purge, elle convoque une « commission ad hoc » les 10 et 11 décembre, devant mettre en demeure les évincés de se renier en ne se

revendiquant plus de l'École émancipée. Est-ce un hasard si cette éviction a lieu au moment même de batailles fondamentales sur les retraites, la décentralisation, la précarité, la laïcité, le collège unique, etc. ?

D'ores et déjà, les quatre élus sont rayés du listing des élus nationaux. Ils ne reçoivent plus ni convocation ni information, cela sans en avoir été informés personnellement. Il fut un temps où l'on retouchait les photos...

La FSU, née de l'exclusion de certains syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), avait promis de garantir le pluralisme et la démocratie. Pour s'assurer du contrôle de la délégation de l'École émancipée dans les instances nationales de la FSU, les élus qui la cogèrent avec Unité et Action conduisent la direction de la fédération à renoncer à cet engagement. Il est navrant que cette direction s'y prête.

Cette opération intervient alors que ce groupe d'élus a organisé une tentative de hold-up sur l'École émancipée, revue syndicale et pédagogique paraissant depuis 1910, en en publiant une contrefaçon.

L'École émancipée
Le 29 novembre 2002

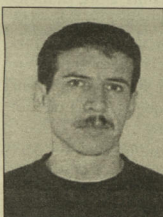
Turquie Rassemblement contre la guerre en Irak...

« **L**A PLATEFORME anarchiste » a participé massivement au rassemblement contre la guerre en Irak ce 1^{er} décembre à Istanbul, avec tout son enthousiasme. « La plateforme anarchiste » s'est montrée très visible dans le rassemblement avec ses banderoles « Özgür Hayat » (nom du journal bi-hebdomadaire édité par la Plateforme), « Le capitalisme tue en temps de guerre et de paix », et « Pour le pain, la justice et la liberté: anarchie » et de multiples drapeaux noirs, noir et rouge et noir et vert. Il y avait plus de 200 anarchistes au début du rassemblement; plus tard, le nombre de personnes dans le groupe de la Plateforme anarchiste a atteint 300 (qui est un nombre important pour le mouvement anarchiste, ici). Pendant le rassemblement, les slogans des anarchistes étaient: « Pas de justice, pas de paix! », « Pas de pain, pas de paix! », « Pour le pain, pour la justice, pour la liberté, action! Révolution! Anarchie! », « Ne sois pas un soldat! N'obéit pas! », etc. Ces slogans accompagnés des tambours ont été hurlés par les autres individus et groupes dans le rassemblement. Les autonomes et les organismes formant la Plateforme anarchiste ont porté leurs propres banderoles. D'ailleurs, les individus de différents milieux sociaux, en plus des étudiants et des intellectuels (l'anarchisme n'était présent jusqu'à ces derniers temps que dans ces groupes de personnes), ont participé à la Plateforme anarchiste. C'est une situation nouvelle pour la lutte anarchiste dans notre pays.

Dans ce rassemblement peu nombreux (environ 7000 à 8000 personnes), la participation enthousiaste et visible de la Plateforme anarchiste a étonné beaucoup de groupes alors que l'anarchisme est perçu comme « marginal » en Turquie. Beaucoup de groupes de gauche, prétendant être « massivement » présent, étaient en plus petit nombre que nous.

La Plateforme anarchiste continuera à lutter contre la guerre du capitalisme globalisé...

La Plateforme anarchiste



... objecteur en cabane

L'OBJECTEUR DE CONSCIENCE turc Mehmet Bal est détenu dans la prison militaire d'Adana, région d'Anatolie. Il est en permanence enchaîné aux jambes et aux bras. Ses articulations ne sont plus que des plaies sanglantes. Malgré les protestations de son avocat, les militaires continuent ce traitement inhumain. Le 12 novembre, Mehmet Bal a comparu devant le juge militaire d'Adana. Dès qu'on lui enleva ses chaînes, il enleva ses vêtements. Le juge empêcha la police militaire d'intervenir et constata les faits. Il consentit à la demande de l'avocat de Mehmet Bal à inclure les faits de torture dans le dossier et fit amener M. Bal dans une institution médicale pour examen.

Le 25 novembre, le procès de Mehmet Bal se tiendra. Son comité de défense à Izmir pense qu'il va être transféré à Ankara pour être jugé par la cour générale militaire. Il faut d'urgence écrire à la prison militaire d'Adana pour que les militaires arrêtent les tortures.

Adana 6. Kolordu Askeri Cezaevi Adana, Turkey.
Fax: +90-322-322 8136

Il est important d'écrire aux consulats et ambassades turques de nos pays pour que ces pratiques inhumaines cessent dans leurs prisons.

Pour plus d'informations sur le cas de Mehmet Bal:
co-alert from 25 october 2002 :
<http://wri-irg.org/news/htdocs/25102002b.html>
co-alert from 01November 2002 :
<http://wri-irg.org/news/htdocs/01112002a.html>
A photo of Mehmet Bal:
<http://wri-irg.org/co/MehmetBal.jpg>

Source : a-infos,
Internationale des résistants à la guerre

DANS le climat d'effervescence et de décomposition sociale qui agite l'Argentine, des militants anarchistes ont décidé de former un collectif, Letra Libre, qui a pour but de contribuer à la diffusion des idées libertaires. Dans ce cadre, le collectif va créer une maison d'édition, Letras libertarias, projet qui répond à un besoin indéniable.

En effet, les assemblées nées des explosions sociales manifestent des caractéristiques d'organisation qui rappellent les conceptions libertaires; la situation est donc fertile au développement des idées et des principes anarchistes. Or il n'existe actuellement plus aucune maison d'édition libertaire en Argentine. De plus, les

Argentine

Appel à la souscription

éditions venant de l'étranger sont impossibles à obtenir du fait de la situation économique. Cette maison d'édition comblerait donc un vide dans le panorama éditorial et permettrait de proposer des textes présentant la pensée anarchiste. La volonté du collectif est de pouvoir éditer des livres peu onéreux et accessibles à un public qui dispose de peu de moyens

(le prix de vente maximum est fixé à 3 euros). Pour mener à bien ce projet, les membres de ce collectif ont besoin d'une mise de départ qui leur permettra de financer l'impression de leur premier ouvrage. Les bénéfices de celui-ci serviront à financer les éditions suivantes.

Le collectif lance donc un appel à souscription pour pouvoir réaliser cette première édition. Vous pouvez adresser vos dons au SIA qui transmettra à la personne chargée du relais pour la France. Pour plus d'infos, vous pouvez nous contacter ou écrire (en espagnol) au collectif Letra libre par e-mail:

letra_libre@yahoo.com.ar

Chili la répression s'intensifie

Détentions de Jose Huenchunao et de Jaime Cona Tranamil

LES COMMUNAUTÉS en conflit de Llleu Llleu et de Tirua, et la Coordinadora Arauco Malleco dénoncent: le samedi 30 novembre vers 2 heures, suite à un déploiement policier des carabinieri, le porte-parole de la Coordinadora Arauco Malleco, Jose Huenchunao, a été arrêté. De la même manière, le vendredi 29 novembre, a été arrêté Jaime Cona Tranamil, de la communauté mapuche, Pascual Cona. Ces détentions répondent à un ordre qui émane du ministre en visite (juge spécial) Eliseo Araya, qui a la charge d'enquêter dans le cadre de la loi intérieure de sécurité de l'État, suite aux faits survenus dans le secteur du Llleu Llleu au début de l'année dernière. Huenchunao et Cona ont été transférés à la prison El Manzano de Concepción.

Ces nouvelles arrestations de deux membres des communautés mapuches démontrent les injustices de cet État oppresseur et s'ajoutent à l'événement qui s'est produit il y a trois semaines quand des carabinieri ont attenté à la vie d'Alex Lemun, Mapuche de 17 ans, de la commune d'Er-cilla. Aujourd'hui encore, aucun de ces fonctionnaires n'est détenu ni inculpé pour avoir assassiné celui qui défendait dignement son droit à récupérer son territoire et son autonomie. Ni l'emprisonnement ni l'assassinat de dignes combattants pour la cause de notre peuple n'éviteront que

nos communautés continuent de résister à un système économique capitaliste qui, pour poursuivre ses investissements forestiers, touristiques ou énergétiques, a besoin d'exterminer notre peuple. Aujourd'hui les prisonniers politiques mapuches que l'État chilien maintient en détention sont au nombre de douze pour la tranquillité des entreprises nationales et transnationales, démontrant ainsi l'absolue subordination avec laquelle il agit pour protéger leurs intérêts. La répression ne fait rien d'autre que renforcer notre capacité de résistance et d'organisation. Pour eux, nous appelons une fois de plus les communautés mapuches en conflit à résister avec plus de force, à défendre et renforcer notre contrôle territorial, à continuer d'avancer sur le chemin de l'autonomie et pour notre libération nationale mapuche.

¡¡ Weu wai ñ !!

Liberté immédiate pour tous les prisonniers politiques mapuches

Communautés mapuches en conflit
de Llleu Llleu et de Tirua Arauco

Communiqué de la Coordinadora Arauco Malleco
depuis le territoire mapuche
le 30 novembre 2002

Italie Alter-mondialistes en prison

CELA C'EST PASSÉ tôt le matin du 15 novembre: quarante trois personnes ont été arrêtées pour association subversive (art. 270 bis du code pénal italien), et pour conspiration.

Les chefs d'accusation sont complot politique, atteinte à la stabilité constitutionnelle et économique de l'État à travers de la propagande, ainsi que d'avoir perpétré des saccages durant le Forum Global de Naples et le sommet du G8 à Gênes. Cette disposition a été prise à Naples, Cosenza, Taranto, Reggio, Calabria, Vibo et Valence où onze hommes ont été conduits à la prison de Trani, deux autres femmes à la prison Latina, tandis que six personnes sont détenues actuellement à leur domicile.

Ce qui est plus grave encore c'est que ces personnes ne sont pas autorisées à contacter un avocat tant qu'elles sont en détention. C'est une atteinte grave à la liberté d'expression, à l'encontre des efforts pour une création dans la région méridionale de l'Italie d'une toile politique fournissant les nécessités de base comme une maison, de l'eau, le droit à la prospérité. La prison semble être la seule réponse aux protestations contre le chômage, la pauvreté et la dégradation. Finalement, une partie des médias a publié les noms des gens concernés, donnant la preuve d'une sérieuse complicité entre le gouvernement et les mass médias.

LA VAGUE de répressions en Italie continue, de plus en plus on respire l'air d'un « nouveau » régime. À l'aube du 4 décembre, d'après le mandat de la magistrature génoise, vingt trois personnes ont été interpellées dans plusieurs villes italiennes. Quarante cinq perquisitions ont également été effectuées.

Les accusations sont de dévastation, pillage, fabrication et détention de matériel explosif, détention d'armes ainsi que résistance et violence contre des représentants des forces de l'ordre. Le juge des enquêtes préliminaires Elena Daloisi a demandé la mise en détention préventive pour neuf suspects sur les vingt trois (les autres sont des arrêts forcés à domicile, six obligations à demeure et quatre obligations de présence face aux autorités judiciaires).

Ces mesures sont prises un an et demi après les faits. Tout ceci se passe au lendemain de la libération des activistes arrêtés le 14 novembre dernier. On en revient donc à parler de Gênes: les accusations portées contre les nouveaux arrêtés sont toutes relatives aux épisodes du G8 et parmi ceux-ci, celui tragique qui s'était conclu par l'assassinat de Carlo Giuliani.

Source d'A-infos-fr,
reprise d'Indymedia-Italie <http://italy.indymedia.org>

Les lois et les femmes

DEPUIS la fin de l'année 2001, les propositions de lois sécuritaires et leur mise en application ont suscité de nombreuses réactions. Dans cet élan de contestations ambiant, peu d'entre elles rendent compte des conséquences que ce cadre législatif engendre spécifiquement pour les femmes.

En aval d'une gouvernance qui criminalise les oppositions au « système » et le mouvement social de manière globale, celle-ci légitime sa toute-puissance. Il semble qu'une sorte de « fil rouge » relie les différentes mailles du système sociétal, dont émanent directement les logiques patriarcales. Les lois actuelles et celles qui sont en cours (qui ne sont d'ailleurs qu'une continuité des dispositifs mis en place par la gauche ces dernières années) participent encore pleinement à la reproduction de la domination patriarcale.

Les dispositifs sur la sécurité ont un impact direct sur la situation des femmes aujourd'hui, cependant d'autres sphères législatives interviennent à ce sujet, notamment les nouvelles lois concernant la garde parentale.

Le projet de loi Sarkozy, dont nous parlons beaucoup en ce moment, a pour objectif de masquer la prostitution de rue, concrètement en expulsant les prostituées de nationalité française hors des rues et des quartiers où elles « gèlent », et hors du pays pour les personnes d'origine étrangère. L'État affirme ainsi sa politique prohibitionniste et non pas abolitionniste comme il le prétend sur cette question.

De plus, les prostituées sont victimes d'une double peine puisque le délit de racolage sera passible de six mois de prison et d'une amende de 3 750 euros!

Et puis, si l'objectif de l'État était vraiment de lutter contre la prostitution en tant que telle, pourquoi s'attaque-t-il uniquement à la prostitution de rue? Qu'en est-il de la pornographie, des réseaux Internet, du Minitel rose, des bars à hôtesse, des clubs de rencontres, des salons de massages, etc.

Il semble que ce qui intéresse réellement l'État c'est de répondre au mécontentement et au trouble de la « tranquillité » de ses électeurs et électrices que génère la prostitution de rue.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur prévoit de réintégrer la notion de « racolage passif » (délict qui avait été supprimé en 1994 par la droite) ou plus exactement de ne plus faire la distinction entre le « racolage passif » et le « racolage actif ». La condamnation du dit « racolage passif » sera évaluée, dans son application, à l'appréciation

des agents de police: une femme se baladant seule, le soir, pourra donc faire l'objet de suspensions quant aux raisons de sa présence dans la rue. Les flics auront le pouvoir d'arrêter toute femme, qui, selon eux, « ressemblerait à... » ou aurait les comportements d'une prostituée. Ainsi, le stigmate de pute, potentiellement valable pour toutes les femmes, n'est plus « simplement » inscrit dans les schémas de pensée, il devient ici légal, légitime. Ceci interroge directement la notion de liberté individuelle pour les femmes: préparez-vous, les filles, il faudra bientôt systématiquement sortir avec des chiens ou des maris! (Remarquez, certaines font déjà les deux.)

Au-delà des lois proposées dans le cadre strictement sécuritaire, d'autres champs sont investis par l'ordre patriarcal. En effet, le lexique actuel du droit familial est en pleine évolution. La loi du 4 juin 1970 qui intégrait la notion d'« autorité parentale » au profit de la « puissance paternelle » traditionnelle a été revisitée le 4 mars 2002 avec la nouvelle loi relative à l'autorité parentale.

Ce qu'il faut noter en premier lieu, c'est que les modifications apportées au code civil ont émergé suite à des revendications du lobby des hommes divorcés, l'organisation masculiniste SOS Papa. Seuls ces derniers ont été « invités » à participer à l'étude des réformes envisagées; aucune association de femmes, groupes d'aide aux femmes, et encore moins des féministes n'ont été sollicités pour cette occasion.

Ainsi, à l'image de ce qui se déroulait dans la plupart des pays occidentaux, à savoir un mouvement fondé sur le « stéréotype culturel du père dépossédé » (Cf. *Nouvelles Questions féministes*, vol. XXI, mars 2002), défendu par les masculinistes, la France adopte des mesures contre les femmes. Contrairement aux idées reçues, la majorité des pères qui le demandent obtiennent la garde de leurs enfants. Cependant, ce que voulaient les hommes, c'est le retour de leurs « privilèges » paternels.

C'est pourquoi les principales modifications de cette loi, dont il serait peut-être un peu rébarbatif d'en faire le listing, sont très inquiétantes. En effet, un certain nombre d'entre elles cloisonnent, encore une fois, les femmes dans la sphère privée et ainsi les maintiennent isolées lorsqu'elles sont victimes de violences. On assiste à la substitution de l'intervention des juges aux affaires familiales au profit d'une simple médiation (qui peut être imposée par le juge lui-même sous prétexte de faciliter les démarches juridiques), même en cas de « vio-

lences constatées ». Donc, les femmes ayant quitté leur conjoint pour cause de violences conjugales seront désormais obligées d'entretenir une relation directe avec ceux-ci. Pire encore, la loi impose la « continuité et l'effectivité du maintien des liens de l'enfant avec chacun de ses deux parents », faute de quoi, tout parent qui chercherait à protéger l'enfant, ou soimême puisqu'il faut ne pas oublier les chiffres conséquents des violences faites aux femmes dans la sphère conjugale, sera passible de trois ans de prison et de 45 000 euros d'amende pour « non-présentation » de l'enfant. Le couple parental doit donc survivre au couple conjugal comme le prône notre belle institution. Tant pis si les femmes s'en prennent plein la tronche, c'est pour le bien de l'enfant, il a besoin de deux parents, un père et une mère, même si lui et sa mère doivent se faire taper sur la gueule ou subir des violences morales!

De plus, ce qui est vraiment bien dans cette histoire, c'est que les « pauvres papas dépossédés » ont tout gagné car le partage, prétendument équitable de la garde de l'enfant supprime toute pension alimentaire autrefois obligatoire. Donc, même si les engagements ne sont pas respectés, aucune aide financière n'est assurée. Voilà qui illustre bien dans quelle « dynamique » nous sommes encore actuellement.

Des lois faites par des hommes pour les hommes. Une société construite par les hommes et pour le maintien de leurs privilèges. L'enquête nationale des violences envers les femmes en France (Enveff) pointe du doigt la façon dont les violences contre les femmes sont non seulement perpétuées mais également légitimées et acueiment remises en cause.

Ne surestimons pas les acquis et continuons à batailler tous les jours, sans relâche. La social-démocratie ne nous donnera rien, rien pour lequel nous n'ayons lutté.

Adeline
groupe de Nantes

Samedi 14 décembre, à partir de 19 heures : restaurant de soutien à la campagne contre les jouets sexistes. Menu végétarien à 8 euros. La Rôtisserie, 4, rue Sainte-Marthe, 75010 Paris, M° Belleville.

Jedi 19 décembre à 19h15, débat sur les jouets sexistes avec Serge Chaumier, sociologue à l'université de Bourgogne, amphithéâtre Chapal, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. M° Sévres-Babylone ou Saint-Germain.

Samedi 21 décembre à 14 heures, manifestation festive contre les jouets sexistes. Rendez-vous devant la Samaritaine, sortie M° Pont-Neuf.



du 14 au 22 décembre

QUOI de plus anodin qu'un enfant qui joue avec ses cadeaux de Noël? Qui ne s'est jamais extasié en voyant une petite fille déballer sa Barbie, ou un petit garçon découvrir son Action Man? Pourtant, ces situations ne sont en rien anodines, car les jouets dont disposent les enfants influent sur leur vision du monde et les préparent déjà à leur vie future. Aujourd'hui, 80 % des tâches ménagères sont effectuées par les femmes, et 2 millions de femmes en France sont battues par leur conjoint.

Dès le plus jeune âge, on conditionne les petits garçons à la violence (armes, gants de boxe, etc.), à la technique (voitures, trains, etc.), à la science (petit chimiste), à la compétition (circuits auto, baby-foot, etc.). Les petites filles sont, quant à elles, préparées à un futur rôle de mère (on les habitude à s'occuper de leurs poupées dès le plus jeune âge), de ménagères (par le biais des dinettes, d'aspirateurs miniatures, etc.), ou d'objet de désir (panoplie de maquillage, poupées ultraminces, etc.). On apprend aux petits garçons à être dominants (par la force, la technique, la compétition) et aux petites filles à être dominées: consignées aux tâches ménagères, elles doivent toujours avoir une apparence soignée pour plaire aux garçons.

Les valeurs véhiculées par les jeux dits « masculins » sont celles que la société d'aujourd'hui met en avant (esprit d'aventure et de compétition, penchant pour la technique, etc.), à la différence des jeux dits « féminins ». Garçons et filles doivent se conformer à des normes imposées et socialement hiérarchisées: la domination pour les garçons et la passivité et la soumission pour les filles.

Si, heureusement, la société d'aujourd'hui n'est pas toujours aussi sombre que le suggère ce tableau – certaines femmes refusent de se cantonner à un rôle de mère et d'épouse et tous les hommes ne battent pas leur compagne (même si quasiment tous ont eu des jeux guerriers dans leur enfance) – c'est parce que des femmes et des hommes s'élèvent contre ces modèles. Aujourd'hui, les jouets, et surtout la façon dont ils sont proposés aux enfants (et aux adultes), continuent à refléter et à encourager cette répartition sexiste des rôles entre des femmes, que l'on désire dociles et soumises, et des hommes qui ne doivent trouver leur identité qu'en tant qu'individus protecteurs et virils.

Contre les fantasmes sexistes des catalogues de jouets, refusons les normes inégalitaires et n'offrons plus de cadeaux stéréotypés. Proposons un véritable choix à nos enfants: pour les filles comme pour les garçons, vivent les jeux de coopération, les poupées et les poupons (qui ne soient ni anorexiques ni surmusclés), les jeux de construction et d'éveil, les albums sans clichés sexistes!

François
groupe Claaaaaash de la FA

Le programme de la semaine

Dimanche 22 décembre à 13h30, action festive contre les jouets sexistes (venir habillé(e) de couleurs vives). Rendez-vous place du Châtelet, M° Châtelet. Et durant toute la campagne, distributions de catalogues antisexistes devant les magasins de jouets (demandez-en aux associations organisatrices).

Cette campagne est organisée sur Paris par Mix-Cité, les Sciences potiches et le collectif Contre le publisexisme auquel nous participons.

Mix-Cité
224, bd Voltaire, 75011 Paris
06 17 12 52 61
www.mix-cite.org
contact@mix-cite.org

Les Sciences potiches se rebelle
27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris
www.spsronline.org
sciencespotichesserebellent@yahoo.fr

Collectif contre le publisexisme
145, rue Amelot, 75011 Paris
contact au 06 98 92 78 65
contrepublisexisme@samizdat.net

L'UDB et l'institut de Locarn

Des régionalistes bretons choisissent leur camp

LE 14 novembre, dans l'hebdomadaire local *le Trégor*, nous avons eu un aperçu du 26^e congrès de l'Union démocratique bretonne. L'UDB se pose comme un parti de gauche, progressiste, écologiste, et pour l'Europe des régions. Nous croisons régulièrement ses militants plutôt honnêtes et sympathiques lors des luttes environnementales et de maintien des services de proximité. Ce parti est, comme la Fédération anarchiste, membre du réseau Sortir du nucléaire.

Mais voilà, ça se gâte, le 6 novembre dans *le Télégramme du Morbihan*, l'UDB se félicitait de l'adhésion (très coûteuse) de la ville de Vannes à l'institut de Locarn, créé en 1994 par Joseph Le Bihan, professeur d'économie à HEC, ex-consultant de la DGSE (services secrets); l'institut fut en partie payé par des fonds publics et a été inauguré par l'archiduc Otto de Habsbourg, membre de l'Opus Dei qui a soutenu le dictateur Franco jusqu'à sa mort. Cet institut réunit quelques hauts fonctionnaires, mais surtout le gratin du patronat local aux dents longues: Glon, Hénaff, Patrick Le Lay, etc., pour tenter de transformer la Bretagne en un tigre économique, dans une Europe libérale des régions qui se livreront alors entre elles à une concurrence acharnée.

Dans *Ouest-France* du 8 octobre, on pouvait lire une annonce de cette institution dans laquelle elle se définit comme un «réseau patronal» qui veut former les dirigeants à «l'intelligence économique» et propose cette fois-ci un stage pour initier le patronat à «la recherche d'informations», à «la sécurité informatique», au lobbying et même à la désinformation!

Déjà, en 2001, l'institut commençait un cycle de stages en lien avec l'École de guerre économique consacrés à la «Communication offensive», au «Détournement de certains thèmes protestataires de la société civile», à la démolition de prétendus «alliés objectifs de la concurrence» (syndicats, associations, écologistes, libertaires, etc.). Bref, des valeurs de gauche, pour l'UDB. Pourtant, les patrons

de l'institut de Locarn se font bien des services publics de proximité pour M. et M^{me} Tout-le-Monde (ils veulent plus d'aéroports, c'est tout!) et de notre qualité de vie (les dégâts de l'industrie agro-alimentaire). Ils détournent le slogan bien légitime «Vivre et travailler au pays» pour en faire le synonyme de «Survivre et se faire exploiter en Bretagne».

Ainsi Glon, président de l'institut, a-t-il récemment licencié 180 personnes de son site de production en difficulté de Kéranna à Guiscriff (56). Suite à cela, il a touché 700 000 euros, en soutien, du conseil général, autant du conseil régional et plus d'un million de la part de l'État. Joli coup pour celui qui vilipendait l'assistantat!

De plus, l'UDB est résolument favorable à la décentralisation relancée par Raffarin. Sur le terrain, on voit déjà où cela nous mène: des hôpitaux, des maternités, des postes, des classes, tous fermés... et bientôt une couverture sociale, des diplômes, droits, statuts, conventions collectives, de valeur différente, ou obsolètes selon la région. Comme il a été écrit dans un précédent numéro du *Monde libertaire*, nous, anarchistes fédérés, ne sommes pas les défenseurs de l'État centraliste ou fédéraliste mais nous ne confondons pas services au public et État, régionalisme et fédéralisme libertaire.

Nous savons que la différenciation des droits selon sa région conduit à ne plus considérer l'individu dans son entier mais selon sa prétendue appartenance communautaire. Il est inquiétant de voir se confondre, en matière de politique européenne, le «régionalisme de gauche» de l'UDB avec les vues de l'Opus Dei, l'ultralibéralisme de l'institut de Locarn, voire pire. Il semble que des militantes et des militants de ce parti aient choisi leur fibre patriotique plutôt que leur intérêt de classe (à moins que si, justement).

Enfin quelques mots de M. Glon concluant une conférence par: «Si tu ne marches pas sur le ventre de ton voisin, c'est lui qui te marche dessus.»

Serguej
groupe *Jes Futuro*

DEPUIS quelque temps, les membres de la section CFDT de La Redoute en avaient marre; marre d'une organisation syndicale qui collabore ouvertement avec le patronat, marre des permanents syndicaux qui ne respectent pas les décisions prises à la base! Alors, au printemps dernier, quand un accord salarial est signé avec la direction de La Redoute, contrairement à l'avis de la section, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Furieuse d'avoir été trahie après plusieurs semaines d'une grève très dure, la quasi-majorité des animateurs et animatrices de la section CFDT de La Redoute décide de démissionner et d'adhérer à la CNT, un syndicat qui n'était pas présent jusqu'alors dans l'entreprise mais dont on appréciait les pratiques combattives et autogestionnaires. Le 11 avril, une structure syndicale se constitue. Dans la foulée, neuf délégués syndicaux sont nommés et les adhésions se multiplient.

Mais très vite, des pressions s'exercent sur les militants et la direction de La Redoute, avec le soutien de la CFDT, décide de contester la représentativité de la CNT dans l'entreprise. En juin, le tribunal d'instance de Roubaix annule la désignation des délégués CNT à La Redoute! Rappelons ici que la contestation d'un syndicat dit «non représentatif sur le plan national» (comme les syndicats autonomes divers et variés, les Sud, le secteur privé de l'Unsa et nous) peut être faite par l'employeur ou un syndicat représentatif de la boîte, voire par tout salarié de l'entreprise.

La contestation peut avoir lieu lors de la désignation des délégués syndicaux (ce qui est notre cas) ou lors de la présentation de candidats par la section syndicale aux diverses élections organisées dans l'entreprise (DP, CHS, CE...). Un syndicat ayant obtenu l'aval du tribunal peut se voir à nouveau contesté lors d'une nouvelle désignation de délégués ou lors d'une élection. Le tribunal se prononce, du moins théoriquement, en utilisant plusieurs critères dont l'an-

cienneté (nous pêchions un peu de ce côté-là, mais c'est toujours le cas quand un syndicat se crée dans une entreprise!), l'activité et l'indépendance envers l'employeur (!), sans oublier bien sûr les effectifs (que le tribunal relativisa par rapport à l'effectif global de l'entreprise: une soixantaine d'adhérents CNT pour près de 4 000 salariés). Après qu'un tribunal a annulé la désignation de délégués syndicaux, rien n'empêche alors le syndicat de nommer à nouveau des délégués, qui seront normalement recontestés devant le tribunal! C'est ainsi que dans l'histoire syndicale récente et mouvementée de La Redoute, Sud dut s'y reprendre à trois fois avant d'avoir l'aval du tribunal, et le STR (scission de la CGT) pas moins de quatre fois. Pour certains juristes, l'assiduité devant les tribunaux devient de fait un nouveau critère de représentativité.

Des salaires amputés de moitié

Revenant bredouilles du tribunal d'instance de Roubaix et projetant de nouvelles désignations, les animateurs de la section CNT ont été informés par le DRH de La Redoute que les heures de délégation qu'ils avaient prises entre la date de création du syndicat et le jugement seraient retenues sur les payes. Motif: le syndicat n'a pas fait appel du jugement. Un motif foireux et un DRH particulièrement ignorant. Car il n'y a pas d'appel possible dans ce genre de jugement, sauf si nous avions constaté un vice de forme dans la procédure. Comme nous l'écrivons ci-dessous, il suffit de re-désigner des délégués et d'attendre que l'entreprise conteste à nouveau cette désignation auprès du tribunal.

Appel aux salariés, aux citoyens, aux militants syndicaux, associatifs ou politiques

EN AVRIL 2002, en rupture avec un syndicalisme qui ne correspondait plus à leurs exigences en matière d'expression démocratique, de défense des salariés et de lutte revendicative, plusieurs dizaines de salarié(e)s de La Redoute travaillant sur les sites de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos ont créé un syndicat CNT-vpc (vente par correspondance). Alors qu'aujourd'hui la CNT est, par ses effectifs, le 3^e syndicat de l'entreprise et qu'elle compte cinq fois plus d'adhérents que la plupart des syndicats dits représentatifs, la direction lui nie toute existence.

Multiplication des procès en représentativité auprès du tribunal d'instance de Roubaix, lourdes retenues sur les salaires (très bas) des neuf délégués syndicaux désignés par la CNT, agression physique de la secrétaire du syndicat, voilà le lot quotidien des militants CNT à La Redoute! Jamais aucun syndicat dans l'entreprise n'avait eu à souffrir d'un tel harcèlement! Au-delà de leurs appartenances syndicales, associatives ou politiques, nous appelons toutes les personnes soucieuses de liberté et de pluralisme syndical à manifester leur soutien avec le syndicat CNT de La Redoute et à signer cet appel.

Je soussigné; profession; appartenance syndicale, associative ou politique, condamne, au nom de la liberté et du plu-

La Redoute

Discrimination syndicale

La CNT à La Redoute bénéficie donc d'un régime de faveur! Ni Sud ni le STR ne se sont vu réclamer leurs heures de délégation. Ce traitement de faveur doit puiser sans doute son origine dans la méfiance (toute naturelle du point de vue du patron) à l'égard de notre syndicat, mais aussi dans un épisode récent de la vie syndicale de la boîte. En effet, lors d'une séance du CE, une camarade de la CNT - n'ayant pas rendu son mandat d'élu(e) au CE après son départ de la CFDT - a voté avec la CGT et SUD, donnant ainsi une majorité au CE qui peut désormais se porter devant le tribunal pour l'annulation d'un plan de licenciements et de la fermeture d'un centre de téléphonie du groupe. Toujours est-il qu'en août, les fiches de paie sont tombées et, comme le DRH l'avait annoncé après le jugement du mois de juin, elles ont été amputées de la moitié des salaires. Et, quand on sait que nos camarades ont des salaires qui dépassent à peine 760 euros par mois... A ce propos, signalons que la CNT a porté l'affaire devant le tribunal des prud'hommes et qu'elle réclame à La Redoute le paiement intégral des salaires ainsi que le dédommagement du préjudice causé. La CNT et la direction de La Redoute seront convoquées aux prud'hommes début novembre. Un troisième procès en perspective!

Union locale CNT de la métropole lilloise

in La Lettre des militant(e)s syndicalistes libertaires, novembre 2002

1 Sites de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.
2 Argument remis en cause par notre avocat lors du procès en représentativité du 22 octobre si tous les syndicats implantés à La Redoute avaient 60 adhérents comme la CNT, La Redoute serait alors leader en France du taux de syndicalisation!

ralisme syndical, l'attitude de la direction de La Redoute et demande la reconnaissance du syndicat CNT dans l'entreprise. Lieu, date et signature.

A envoyer (courrier, fax ou e-mail)

à la CNT, 1, rue Broca, 59800 Lille.

03 20 56 96 10/ul-lille@cnt-f.org.

A la direction de La Redoute,

57, rue Blanchemaille, 59100 Roubaix.

Fax: 03 20 24 03 37/03 20 69 76 96/

03 20 69 75 75

Merci de faire un envoi aux trois numéros.

En plus d'appartenir au groupe Pinault-Printemps-Redoute, La Redoute est également un groupe international comptant les enseignes suivantes: La Redoute (France, Benelux, Portugal, Espagne, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Canada, Japon); Cyrillus (France, Belgique, Allemagne, Suisse, Grande-Bretagne, Autriche, Japon); Activ Wear; Aws; Best; Soft Grey; La Maison de Valérie; Vert Baudet; Empire Stores (Grande-Bretagne); Daxon (France, Belgique et Grande-Bretagne); Vestro (Italie). Si vous avez des liens avec des camarades à l'étranger, si vous habitez à côté de l'une des ses enseignes... n'hésitez pas!

LES INDUSTRIAL WORKERS OF THE WORLD (IWW)

Le syndicalisme d'action directe aux Etats-Unis

Les origines et les buts

A CHICAGO, le 27 juin 1905, eut lieu, le congrès constitutif des IWW contre les trade-unions dénoncées deux ans plus tard par Malatesta. Contre le corporatisme des trade-unions américaines, il était proposé un seul syndicat pour tous les travailleurs « *One big union for all workers* ».

Toutes les tendances du mouvement ouvrier révolutionnaire étaient présentes à Chicago pour affirmer que les travailleurs devaient s'organiser pour contrôler « les pouvoirs économiques, les moyens de production, l'ensemble de la production et de la distribution en s'opposant au capital ».

Le congrès avait été précédé de réunions à Chicago dans le but de créer un syndicat révolutionnaire, un manifeste avait été ensuite envoyé à travers les États-Unis, en guise d'invitation au congrès du 27 juin. Ce manifeste, qui était opposé à l'action politique, ne faisait parmi les travailleurs aucune différence de race, de croyance ou de sexe. Le moyen d'émancipation de la classe ouvrière était la grève générale sociale.

Les IWW proposaient la solidarité effective de tous les travailleurs (alors que les trade-unions restaient dans la collaboration de classe et le corporatisme), et se présentaient comme la structure du nouveau monde. L'American Socialist Labor Party tenta de transformer les IWW en une succursale de leur organisation. Les discussions internes entre partisans de l'action directe et ceux de l'action politique conduisirent à une scission au congrès de 1908. Le socialiste De Leon qui voulait introduire le parlementarisme dans les finalités des IWW, fut exclu du congrès. Il fonda avec ses partisans une organisation rivale basée à Detroit et qui était la courroie de transmission du Socialist Labor Party. Dans le journal socialiste *The Weekly People*, il attaqua jusqu'à sa mort les « anarchosyndicalistes » des IWW.

Une des premières actions du congrès de 1908, après l'éviction de la fraction socialiste, fut d'enlever toute allusion à l'action politique dans le préambule. L'action des travailleurs devait se faire, sur le lieu du travail. C'est là que l'on formerait la structure du monde nouveau dans l'ancien. « Les IWW, le syndicat regroupant tous les ouvriers, prendrait en main, par la grève générale les moyens de production, il abolirait le salariat et établirait un nouvel ordre social. » Malgré les discussions intérieures, l'idéal des IWW se répandait aux États-Unis.

C'est dans la banlieue de New York en décembre 1906 que se déroule la première grève avec occupation d'usine, en Amérique. À Goldfield dans le Nevada, une grève menée par les IWW, assure un minimum de 4,50 \$ par jour. À Portland, dans l'Oregon, les IWW aident à gagner la journée de 9 heures et une augmentation de salaire pour les travailleurs des filatures. Tous ces succès renforcent la popularité des IWW dans le monde du travail.

Vincent St John et Bill Haywood exposèrent au congrès de 1908 les tactiques de l'action directe qui imprégnait toute la philosophie des IWW. Une brochure définissait le mot action directe de cette façon : « L'action directe signifie l'action économique des travailleurs, eux-mêmes, sans l'aide trompeuse des leaders réformistes ou de politiciens. Une grève qui est décidée, contrôlée et menée directement par les travailleurs est une action directe; l'action directe, c'est l'action commune sur le lieu de travail pour améliorer les conditions de celui-ci. »

C'est au milieu des travailleurs que les militants des IWW vérifient leurs tactiques d'action directe.

Ainsi, en 1909, en Pennsylvanie à McKees' Rocks, 6000 employés de la Pressed Steel Car Company se mettent en grève pour de meilleures conditions de travail, entre autres pour mettre fin au travail à la pièce. Ce sont pour la plupart des immigrés récents que l'AFL rejette. Un comité de grève IWW se forme qui détermine la stratégie de lutte. Des piquets de grèves interdisent aux jaunes (*scabs*) de briser le mouvement, des meetings et des manifestations popularisent la grève. Lors d'un accrochage avec la police, un gréviste sera tué, il y aura à son enterrement plus de cinq mille personnes de quinze nationalités différentes.

Le premier numéro de *Solidarity*, journal des IWW, imprimé à Newcastle, en Pennsylvanie, annonça la victoire. La grève de McKees' Rocks avait apporté de meilleures conditions de travail, mis fin aux entraves au droit de grève et fait grandir la réputation de combativité des IWW.

Pour les *wobblies* (militants IWW), la grève était un moyen de lutte contre le système capitaliste et en même temps une occasion de manifester la solidarité de classe. Les grèves sont donc un entraînement pour la grande grève générale qui expropriera les exploités. La grève générale était envisagée par les IWW de manière plutôt pacifique. Les travailleurs prendraient en charge les moyens de production en occupant tous les lieux de travail.

Cette idée fut reprise par un militant des IWW, Joseph Ertor, durant une grève du textile, le 25 janvier 1912 à Lawrence : « Si tous les travailleurs du monde veulent vaincre, ils doivent compter sur leur solidarité. S'ils croisent les bras, le monde s'arrêtera. Les travailleurs sont plus puissants les mains dans les poches que tous les capitalistes. Avec la résistance passive, refusant de bouger, se tenant silencieux, ils sont plus puissants que toute la classe possédante. » Jusqu'à la grève générale, il fallait pour préparer celle-ci développer « la solidarité, la conscience de classe et le militantisme ».

Les grèves faisaient partie du combat perpétuel entre la classe possédante et les travailleurs, combat qui comme le rappelle le préambule des IWW doit mener au contrôle complet par la classe ouvrière des moyens de pro-

duction, les grèves n'obtenant que des améliorations temporaires mais nécessaires. Les tactiques de l'action directe des *wobblies* s'adaptaient aux circonstances, aux différentes conditions de travail. De courtes actions décisives étaient souvent préférées quand les IWW ne pouvaient soutenir financièrement de longues grèves. Les grèves perlées, les grèves sur le tas et le sabotage étaient différents moyens pour gagner de rapides concessions. L'utilisation du sabotage dans les actions revendicatives des travailleurs a toujours été l'objet de nombreuses controverses.

Le mot « sabotage » semble avoir été utilisé pour la première fois publiquement par Pouget à un congrès CGT en 1897.

Ce mot apparut pour la première fois aux États-Unis dans *Solidarity* du 4 juillet 1910 au sujet d'une grève de 600 ouvriers tailleurs qui demandaient la réintégration d'un de leurs camarades. Ils refusèrent de travailler et, quand des jaunes furent introduits à leur place, les travailleurs des autres firmes Lann et Company sabotèrent si bien le travail que la compagnie consentit à la plupart des revendications des grévistes.

La controverse sur le sabotage trouva son apogée à un congrès du parti socialiste en 1912. Le Socialist Labor Party n'acceptait pas pour membres ceux qui étaient opposés à l'action politique ou partisans du sabotage ou de tout autre moyen violent pour l'émancipation du prolétariat. C'est ainsi que l'aile gauche du parti fut exclue.

Un militant des IWW, Bill Haywood, subit le même sort. Il avait été délégué en 1910 au congrès de la II^e Internationale en Europe et, déçu, en revint pour militer pour un socialisme, en « bleu de travail », pour l'action directe et la grève générale. Dans la presse des IWW, les articles sur le sabotage furent particulièrement nombreux entre 1913 et 1917, quand la répression porta un coup mortel à l'organisation.

Depuis 1910, il y avait eu surtout des traductions d'articles européens. La position officielle des IWW s'est toujours un peu démarquée vis-à-vis du sabotage.

Ainsi en 1913 on pouvait lire dans *Industrial Worker* : « Le programme des IWW offre la seule solution au problème du salariat, solution avec violence ou au mieux réduite au minimum. » De toute façon, dans la littérature et les journaux des IWW, le sabotage restera toujours avec le chat noir le symbole de l'action directe. »

Dans la réalité, nombre de grèves menées par les IWW se déroulèrent sans violence. Les patrons américains par contre ayant vu le danger de cette organisation syndicaliste révolutionnaire, armèrent leurs propres milices... La presse manœuvra l'opinion publique en présentant les *wobblies* comme des terroristes lanceurs de bombes, puis des saboteurs allemands payés par l'or du kaiser, enfin comme des bolcheviques voulant soviétiser les États-Unis.

Propagandes et grèves

Malgré toute la campagne de presse dirigée contre eux, les IWW, continuaient d'étendre leur influence et de propager l'idée de « *One big union for all workers* ». Nombre de leurs militants étaient travailleurs saisonniers et diffusaient le *Little Red Book* (chansons pour activer les flammes du mécontentement), recueil de chansons révolutionnaires qui contribuèrent à populariser le mouvement des IWW dans la classe ouvrière.

Toutes les idées des IWW étaient contenues dans ces chansons qui, soit à partir de musiques originales, soit reprenant des airs connus, retraçaient les luttes des travailleurs. Joe Hill, membre des IWW, fut l'un de ces bardes itinérants qui traversaient les États-Unis en quête de travail, allant d'une union locale IWW à l'autre. Selon le folkloriste John Greenway ce petit recueil de chansons fut « la première grande collection de chansons de travail ». Il était édité par l'union locale IWW de Spokane; beaucoup d'ouvriers étaient obligés par leur travail saisonnier de parcourir continuellement les États-Unis, et pouvaient ainsi propager partout l'idéal syndicaliste des IWW.



suite page 10

suite de la page 9

Une autre forme d'action directe développée par les IWW fut la prise de parole dans la rue, nommée « *Soap box speeches* » car, pour parler, l'orateur se mettait sur une caisse à savon (*soap box*). Pour obtenir le droit de s'exprimer dans la rue, les militants des IWW menèrent de rudes campagnes de 1908 à 1916.

Ce droit était vital pour les IWW, car il leur permettait de contrer les agences d'emploi et d'organiser le boycottage de celles-ci. Les employeurs devaient passer par le syndicat, par l'union locale IWW remplissant alors le rôle d'une Bourse du travail.

À travers ces campagnes, les unions locales, comme celle de Spokane, obtinrent le droit à la parole, celui d'avoir un local et de publier un journal. Dans les régions où ils n'étaient pas implantés, les IWW recrutèrent de nouveaux adhérents par leurs « *Soap box speeches* ».

En même temps qu'une méthode d'action directe, ce droit était vital pour eux.

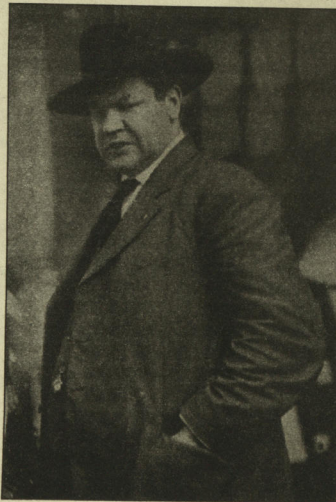
On pourrait penser que les IWW ne pouvaient s'implanter et avoir une influence que parmi les travailleurs saisonniers comme les bûcherons et les cueilleurs de fruits. Il est vrai, que la propagande des IWW avait un grand écho parmi ces travailleurs à la merci des employeurs (pour la cueillette des fruits, ceux-ci faisaient venir deux fois plus de travailleurs qu'ils n'en avaient besoin, ce qui leur permettait d'imposer de très bas salaires).

Mais l'influence des IWW atteignit aussi les centres industriels.

Ainsi, en janvier 1912, 25 000 ouvriers des filatures de Lawrence menèrent une grève de dix semaines, reprenant les mots d'ordre des IWW. Lawrence était le plus grand centre textile des États-Unis, surpassant par sa production tous les autres. Les principales filatures appartenaient à l'American Woolen Company (34 usines en Nouvelle-Angleterre) qui présentait un revenu annuel de 45 millions de dollars.

Les filatures de coton et de laine employaient plus de 40 000 ouvriers, ils étaient pour la plupart non qualifiés, venus d'Europe attirés par les promesses des « envoyés » de l'industrie américaine du textile. Mais malgré une protection gouvernementale des tarifs dans l'industrie lainière, les salaires et les conditions de vie des travailleurs de la laine avaient constamment diminué depuis 1905.

Dans les filatures fut instauré le système des deux métiers à tisser (*two-loom system*)



ce qui doublait le travail des femmes et des enfants qui y travaillaient. Le chômage suivit, tandis qu'à Lawrence le coût de la vie était le plus élevé de la Nouvelle-Angleterre, les loyers les plus hauts. Le pain et les haricots étaient le repas habituel des travailleurs, la viande était extrêmement rare.

Selon la commission de contrôle du ministère du Travail, il y avait sur les 22 000 ouvriers plus de la moitié de femmes et d'enfants. La moitié des employés des quatre filatures de Lawrence de l'American Woolen Company étaient des jeunes filles âgées entre 14 et 18 ans.

La mortalité était aussi très élevée, le docteur Elizabeth Shapleigh écrivait à cette époque : « *Un nombre considérable de garçons et de filles meurent dans les deux ou trois premières années de travail, un tiers des hommes et des femmes qui travaillent dans les filatures meurt avant vingt-cinq ans.* » Le 1^{er} janvier 1912, les législateurs de l'État de Massachusetts font passer une loi réduisant la semaine de travail de 56 à 54 heures pour les femmes et les enfants, réduisant ainsi leurs salaires.

Les IWW organisaient à Lawrence les travailleurs étrangers depuis 1907 et avaient près d'un millier d'adhérents. Dans l'AFL United Textile Workers se retrouvent 2 500 ouvriers qualifiés de langue anglaise. Les tisseuses polonaises des filatures cotonnières de l'Everett furent les premières à débrayer le 11 janvier quand elles remarquèrent une baisse de 35 cents dans leurs enveloppes de paye. Dans tout Lawrence, les travailleurs débrayèrent et, pour la première fois dans l'histoire de la ville, les cloches sonnèrent l'alarme générale.

De New York vint Joseph Ettor du bureau exécutif des IWW. Il avait 25 ans, parlait anglais, italien et polonais, comprenait le hongrois et le yiddish. Sous son impulsion, la grève se coordonna, et un comité de grève fut élu par les travailleurs. Chaque nationalité avait élu deux représentants, chaque matin le comité se réunissait pour prendre en charge tous les aspects de la grève.

Les revendications étaient : 15 % d'augmentation, 50 heures par semaine, double paye pour les heures supplémentaires et pas de représailles pour les grévistes. Le maire de Lawrence exprima très clairement son opinion : « *La grève aurait dû être arrêtée dans les premières vingt-quatre heures. La milice et la police auraient dû être autorisées à tirer. C'est la façon qu'employait Napoléon I^{er}.* » Par le comité de grève, les familles recevaient de 2 à 5 dollars par semaine.

Les dix semaines de grève de Lawrence furent exemplaires, c'était aussi la première fois que tant de travailleurs non qualifiés se reconnaissaient dans l'idéal des IWW. John Golden président de l'AFL United Textile Workers dénonça la tactique d'action directe des IWW comme « révolutionnaire » et « anarchiste », il tenta sans succès de prendre la direction de la grève. Les leaders des IWW, Enor et Giovannitti (socialiste italien) furent arrêtés dans le seul but de briser la grève.

William D. « Big Bill » Haywood. Syndicaliste révolutionnaire rallié aux bolcheviks. Décédé en 1928 à Moscou, la moitié de ses cendres sera transférée au Kremlin, près de John Reed, l'autre moitié partira à Chicago, à proximité d'un monument dédié aux anarchistes de Haymarket.

Mais les IWW envoyèrent à Lawrence, Bill Haywood, William Trautmann, Elizabeth Gurley Flynn et, plus tard, Carlos Tresca un anarchiste italien.

Il y eut plus de 15 000 grévistes à la gare pour accueillir Haywood et ses camarades!

La répression devenant plus dure, la grève prit de nouvelles formes.

Par exemple, un piquet de grève de milliers de travailleurs marchait à travers les tissages avec des brassards « *Don't be a scab* » (« Ne sois pas un jaune »). Quand cette tactique était interrompue par la police, les manifestants formaient un va-et-vient incessant dans les boutiques sans rien acheter, ce qui effrayait les commerçants.

Dans le courant de février 1912, des enfants de grévistes furent envoyés dans des familles amies à New York et à Philadelphie. Malgré la presse, l'opinion publique fut sensibilisée, et la combativité des travailleurs de Lawrence ne baissant pas, l'American Woolen Company accorda toutes les revendications des grévistes le 12 mars 1912. Dans toute la Nouvelle-Angleterre, les salaires de tous les travailleurs du textile furent augmentés.

Lawrence ne fut pas la seule grande grève où les IWW furent présents : Paterson en 1913 (où une pièce de théâtre fut jouée au Madison Square Garden par les grévistes eux-mêmes); la grève des bûcherons en 1917 qui paralysa 80 % de la production du sud-ouest des États-Unis; les grèves dans les mines de cuivre en Arizona, ne sont que les plus célèbres des exemples.

Leur influence débordait largement le nombre de leurs adhérents (les IWW ne dépassèrent jamais 100 000 membres), mais ce sont eux qui avaient l'initiative, ce sont eux qui étaient à la pointe du combat.

Le déclin du mouvement

Dès le début de la Première Guerre mondiale, les IWW se déclarèrent contre celle-ci : « Ne sois pas un soldat, sois un homme. Rejoins les IWW et combats sur ton lieu de travail pour toi-même et ta classe », disait une affiche des IWW en 1916.

Cette courageuse position valut aux IWW d'être déclarés « hors la loi ».

Une campagne de presse habilement menée les désigna comme les agents du kaiser. La répression qui s'était déjà annoncée dans les premières années battit alors son plein. On peut dire que le mouvement des IWW fut décapité pendant la guerre, tant nombreux sont les militants assassinés par les milices patronales. En France, le gouvernement envoyait la troupe contre les grévistes de la CGT. Aux États-Unis, le patronat n'y allait pas de main morte et finançait lui-même ses bandes de tueurs sans faire appel au gouvernement.

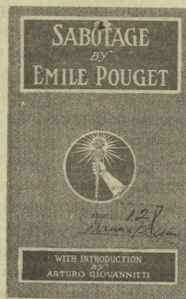
En 1918, l'éditorial d'un grand quotidien d'Oklahoma, le *Daily World* est significatif à cet égard : « Le premier pas dans la victoire contre l'Allemagne est l'écrasement des IWW. Tuez-les comme vous tueriez des serpents. Il n'y a pas de temps ni d'argent à perdre dans des procès. »

Au printemps 1917, le ministère de la Guerre, sous la pression du capitalisme américain, avait donné le signal, en permettant aux autorités militaires d'arrêter les membres des IWW qui « usaient de violence ou avaient l'intention d'en user ». Durant l'été 1917, des troupes armées « dispersaient » des meetings IWW, mettaient à sac leurs locaux. Dans certains États, un nombre de 23, furent adoptées les lois contre le « syndicalisme criminel » qui interdisait aux IWW toute activité.

La révolution russe fut pour certains militants des IWW un immense espoir vite anéanti en 1921 par les positions de l'Internationale des syndicats rouges : les communistes russes étaient semblables aux politiciens du Socialist Labour Party.

Mais la naissance du parti communiste (1919) provoqua une scission dans les IWW, en 1924. L'organisation déjà très éprouvée par les années de guerre ne surmonta pas cette crise. Les limites de cet article ne nous permettent pas d'approfondir les causes de la chute des IWW.

Nous remarquerons simplement que, entre les deux guerres, les communistes appuyèrent les lois antigrève du gouvernement. Les IWW durent reprendre tout leur travail de propagande contre les trade-unions qui maintenant acceptent les travailleurs non qualifiés. Le mouvement des IWW réapparait aujourd'hui, au milieu de grèves « sauvages », leur journal mensuel *Industrial Worker* reflète la vie des travailleurs américains, et ne présente pas cet aspect déprimant des publications d'organisations vivant dans le souvenir d'un passé glorieux. Ils n'ont plus contre eux cette « liste noire » où ils étaient à côté des groupes nazis.



La possibilité leur est maintenant donnée de faire de la propagande légale. Réussiront-ils? Ne vaudrait-il pas mieux comme les syndicalistes français le conseillèrent à Thompson (délégué IWW, à l'Internationale des syndicats rouges) de s'organiser en minorité au sein de l'AFL-CIO?

Quoi qu'il en soit, c'est aux militants des IWW à faire de leur organisation le fer de lance de la classe ouvrière, sortant du passé pour affronter la réalité actuelle.

Les IWW ont laissé leur empreinte dans la culture américaine, dans le monde ouvrier. Le « *Labor* » américain et ses trade-unions tant décriées cachent une base capable d'une extrême combativité.

À nos camarades des IWW d'en tirer les conclusions.

Thierry Porré

Le Monde libertaire, avril 1972.

Disponible sur le site

<http://increvablesanarchistes.org>

1. Principalement l'American Federation of Labour, la fédération américaine du travail, qui n'organisait que les ouvriers qualifiés, capables de payer de fortes cotisations.

2. Ce préambule reconnaissait la lutte de classes, préconisait la solidarité dans les grèves, contrairement au corporatisme de l'AFL et donnait comme but à la classe ouvrière organisée dans « *One big union for all workers* » le contrôle de tous les moyens de production.

3. Trust américain de l'acier.

4. À côté de leurs journaux *Solidarity*, *One big union monthly*, *Industrial Workers*, les IWW avaient d'innombrables brochures de propagande, y compris le *Little Red Book*, traduites dans plus de dix langues étrangères.

5. Les nombreux dessinateurs qui faisaient don de leur talent à l'organisation ouvrière en ont fait le thème de bon nombre de leurs dessins.

6. Les deux trade-unions AFL et CIO ne forment maintenant qu'une seule organisation.

7. D'où l'impossibilité pour eux d'avoir une existence légale.

DÉNICHE dans une section parallèle du festival de Locarno, *le Bruit, l'odeur et quelques étoiles* surprend à deux titres : c'est un documentaire et une enquête rigoureuse sur une bavure policière, la mort de Habib Ould Mohamed, appelé Pipo, 17 ans, à Toulouse, le 13 décembre 1998, tué par un policier après un flagrant délit de vol de voiture. Mais c'est aussi une sorte d'opéra-doc que le groupe Zebda improvise autour de ce fait divers et à partir des émeutes qui ont suivi, que le réalisateur Eric Pittard agence avec pertinence dans le film.

Ce que conte *le Bruit, l'odeur et quelques étoiles* avec une aveuglante clarté, n'est qu'un fait divers, mais la musique de Zebda apporte un décalage à la stricte énumération et à la dureté des faits. Le groupe oppose sa saveur musicale, une sorte d'opéra mélangé de rock, de pop, de rap à la tristesse et au deuil des amis de Habib. Zebda opère avec des paroles à la fois simples et fortes. Leur parolier, Magyd Chefi, atteint la justesse de ton et la simplicité des premières pièces de Brecht. La musique de Zebda scande l'histoire, l'approfondit et reprend en quelque sorte la mission que Weill s'était donnée : chanter les « hors-société » en donnant le spectre le plus complet des musiques des plus diverses, voire des mélodies décapantes pour rendre compte d'un monde à part et de leurs revendications.

Le groupe Zebda crée donc, avec originalité, une sorte d'opéra populaire, des chansons des laissés-pour-compte d'un quartier de Toulouse « ville plus morose que rose », comme dit Eric Pittard, un opéra de poussières de centimes à la place des « quat' sous » du duo iconoclaste de l'époque. Leurs textes sont inspirés en partie des paroles authentiques, prononcées en 1991, historiquement inscrites dans nos

Le Bruit, l'Odeur et quelques étoiles

d'Éric Pittard avec le groupe Zebda

Hakim :

« On rêvait de s'appeler Pierre ou Jacques
Des prénoms comme des jouets
Des prénoms comme des baisers
Comme un 18 en mathématiques
Comme le premier élu de la République. »

Mouss :

« Je rêve que je suis français... j'ai du Voltaire plein la tête
et du Rimbaud plein les poumons et du Smaïn aussi un peu
soyons sérieux. »

Calligraphie : l'humanité est ma famille, le monde ma patrie.

« **COMMENT voulez-vous que le travailleur français, qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs et qui voient sur le pas du palier à côté de son HLM, entassée, une famille, avec un père de famille, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales sans naturellement travailler. Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur... eh bien, le travailleur français, sur le palier, il devient fou. Et ce n'est pas être raciste que de dire cela.** »

Jacques Chirac
(Orléans, juin 1991)

mémoires. Les musiciens de Zebda les attrapent au vol, leur donnent encore plus de pertinence. Car, comme le dit Eric Pittard avec la belle assurance des hommes qui vivent en accord avec leurs idées : « Aucune cause ne mérite qu'on parle d'elle de façon ennuyeuse. »

Des bavures policières et des manifestations qui les dénoncent, nous avons vu cela des centaines de fois. Prenez les chiffres donnés par le ministère de l'Intérieur : 300 jeunes ont été tués en 98, aucun des policiers impliqués n'a fait plus d'un an de prison ferme. [...] « Certes, ce n'est pas mon

vécu, je ne suis pas maghrébin, mais je suis d'origine populaire. Je vous assure, je vivais en Seine-Saint-Denis et de part et d'autre du périphérique, on sentait le mépris dont ces jeunes sont l'objet. [...] Quand je préparais le film, je lisais pas mal de livres et, enfin, j'ai découvert Zebda, j'ai acheté leur disque. En lisant le livret de leurs chansons, avec la poésie et la musique, ils disaient cette envie de « République » comme les jeunes de Toulouse qui se plaignaient de se sentir davantage « mitoyen que citoyen ». »

Ce qui s'est passé après, dans ce quartier et pour les jeunes, c'est le travail citoyen du

réalisateur Eric Pittard. Rarement on aura filmé les gens avec autant de précision, les montrant dans leur cadre de vie très privée, restituant à chacune et à chacun pudeur et dignité.

Après la mort de Habib, après les émeutes qui mobilisèrent « sous un gouvernement de gauche ! 1 600 policiers contre trois HLM !, rappelle indigné Eric Pittard, les amis et amis de Pipo, Habib, se sont mobilisés ». La mort de leur copain, c'était une tragédie. Eric Pittard les suit dans leur démarche : c'est un petit groupe, trois garçons, un petit peu plus au début, ils prennent des cours de droit, forment une association.

Ils veulent obtenir la vérité sur la mort de leur copain, n'acceptent pas le verdict d'« homicide involontaire ». La mort de Habib a révélé cette discrimination dont ils sont l'objet au quotidien. « Ainsi s'est créé, dit Eric Pittard – avec un trémolo dans la voix, car l'émotion du réalisateur ne fait que refléter ce que nous éprouvons en regardant ce film aux personnages insolites avec leur langage piqué à Platon, Rimbaud et le ruisseau –, un véritable réseau de solidarité dans la cité. »

Réseau de solidarité où les garçons, en groupe, semblent se sortir mieux que les filles, alors qu'ils font un court séjour en prison. En tout cas, la fille qui témoigne n'a pas eu un retour gratifiant pour son engagement aux côtés des amis de Habib.

« Comment peut-on parler de tout ça, comment peut-on vivre ensemble sur le même sol ? », s'interroge Eric Pittard : Le groupe Zebda, en concert, lui a apporté une réponse qui est très proche de cette émotion que donne ce film d'une authenticité rare, car elle est en fin de compte joyeuse : « Qu'est-ce qu'on peut danser ensemble ? »

Heike Hurst

Chronique passionnée de la colonne de Fer

Réédition 2002

EN JUILLET 1936, les anarchistes de la CNT-FAI forment des unités de combattants volontaires non militarisés, les « colonnes », pour combattre les troupes franquistes, les plus connues étant la colonne Durruti et la colonne de Fer.

Dès l'automne, la reprise en main du processus révolutionnaire est engagée dans le camp républicain. Les stalinien se font les champions d'un retour musclé à la normale afin de priver les travailleurs espagnols des acquis de la révolution. L'une des principales étapes de ce processus passe par la militarisation des milices et aboutit aux tragiques événements de Barcelone en mai 1937 qui mettent un terme à la révolution sociale. Parmi les prémices de cet affrontement, le journal de la Colonne de fer, *Lien de Fuego*, avait rapporté une campagne de diffamation à la suite de l'assassinat d'un de ses membres par la Garde populaire antifasciste, une sorte de police politique à la botte des stalinien. Venus assister à l'enterrement de leur compagnon à Valence, les membres de plusieurs colonnes de la CNT furent victimes d'une agression préméditée depuis le siège du Parti

communiste de la ville. On peut lire dans *Lien de Fuego* : « À la fin, les « braves » combattants du Parti communiste obtinrent une éclatante victoire, puisqu'elle fit 30 morts et plus de 80 blessés dans nos rangs. »

L'ouvrage reproduit le fameux article anonyme des « Incontrôlés de la colonne de Fer ». Bien illustré, il présente également une sélection d'articles de *Lien de Fuego*, une liste des membres de la Colonne, ainsi que l'article de George Orwell, « J'ai été témoin à Barcelone », qui, à chaud, mettait vainement en garde les dirigeants anarchistes contre les manœuvres des stalinien.

Abel Paz résume, dans cet ouvrage, le drame de ces combattants : « Si l'on acceptait la militarisation [des milices] telle que le voulaient le gouvernement et les partis politiques, [leur] combat n'avait plus de sens, car à nouveau s'instaurait la société de classes contre laquelle ils luttait. »

C. J.

Abel Paz, *Chronique passionnée de la colonne de Fer*, Paris, Nautilus, 2002, 360 p., 17 euros.





Politique sécuritaire : catastrophe sanitaire, le Flash Ball ne protège pas du sida



ENVIRO 2000 militants et sympathisants d'Aides, d'Amnesty International, de la CNT, de la Fédération anarchiste ou de SOS Homophobie ont répondu à cet appel d'Act-Up et ont défilé, sous une pluie battante dimanche 1^{er} décembre 2002, journée mondiale de lutte contre le sida, de Barbès au Centre Beaubourg. En ce qui concerne le sida, il convient tout d'abord de rappeler que les estimations dénombrent aujourd'hui, entre 100 000 et 150 000 séropositifs en France et environ 600 décès par an.

Au niveau mondial, fin 2002, 42 millions de personnes, dont près de 30 millions d'Africains sont porteurs du sida. Si aucune action efficace n'est entreprise, 45 millions de nouveaux infectés s'y ajouteront d'ici à 2010. Face à ces chiffres effarants, Act-Up tenait à dénoncer l'incompatibilité des lois répressives avec les impératifs de santé publique. De plus, l'association interprète le recensement et la classification des prostitué(e)s, des usager(e)s de drogues, des précaires et les sans-papier(e)s au sein de catégories « dangereuses », comme la volonté de les réduire au silence et de les renvoyer dans la clandestinité, au risque de provoquer encore plus de contamination.

Pour Act-Up, lutter contre le sida, c'est exiger que les étrangers malades puissent avoir accès aux mêmes soins que les personnes en situation régulière, demander la libération immédiate des détenu(e)s malades et que soit abrogée la double peine. L'association accuse enfin le nouvel appareil sécuritaire du gouvernement, de vouloir criminaliser les populations à risque, sous un prétendu ordre public. Une vingtaine de militants de la

Fédération anarchiste ont défilé, à l'appel du Claaaaaash derrière une banderole rose sur laquelle on pouvait lire en noir : « Le Flash Ball ne protège pas du sida ».

En effet, pour nous, le dispositif sécuritaire de Sarkozy n'a pour but que de faire passer le message que « les problèmes sociaux seront réglés dès lors que l'ordre sécuritaire régnera, en France ». Mais derrière cet effet d'annonce, il faut bien constater que cette politique autoritaire a déjà été mise en place depuis de nombreuses années et activée une fois encore, après le 11 septembre 2001, tout d'abord par les sociaux-démocrates du PS, puis relayée et ancrée par Le Pen, pendant la période électorale et enfin, reprise et concrétisée par le gouvernement Raffarin.

Or, pour nous, la lutte contre le sida ne trouvera aucune solution dans la répression. Lutter contre l'épidémie, c'est tout d'abord mettre en place, avec une véritable politique de prévention, une politique de santé globale, qui porte aussi bien sur l'accès aux soins que sur les besoins sociaux élémentaires. Nous refusons également le diktat économique des laboratoires, des centres de recherche et des multinationales pharmaceutiques. Enfin, nous rejetons tout ordre moral et souhaitons en finir une fois pour toute avec le mythe hypocrite de la rédemption par la prison : pour nous, la prison tue, de toute façon !

Patrick Schindler,
groupe Claaaaaash

Groupe-claaaaaash
@federation-anarchiste.org



Rassemblement festif du 7 décembre

CE RASSEMBLEMENT, organisé par la Fédération anarchiste et soutenu par des individuel(le)s de plusieurs organisations, dénonçait encore le projet de loi Sarkozy et plus particulièrement l'article 18 concernant la tenue vestimentaire et l'attitude sur la voie publique.

Nous nous sommes retrouvé(e)s un petit nombre de militant(e)s place de la République. Nous avons diffusé le tract dénonçant la société sécuritaire que le gouvernement veut nous imposer jusque dans notre aspect extérieur, hommes et femmes confondu(e)s. Pourtant, depuis longtemps, le « look p... » n'est plus vraiment une réalité et le clivage personnes de bonne et de mauvaise vie n'a guère plus cours. La rue s'est réappropriée tous les fantasmes générés par les grands couturiers de la mode (les hommes principalement) que ce soit dans les vêtements ou dans les accessoires.

De plus, verra-t-on prochainement un policier se ruier sur un couple se faisant une caresse ou se donnant un baiser dans la rue et le verbalisant au motif d'atteinte aux bonnes mœurs ? Ce rassemblement était une « nique » à toutes et tous les bien-pensant(e)s. Nous avions la banderole « Face à l'État sécuritaire, résistance » et celle du 1^{er} décembre, pour la journée internationale contre le Sida, « Le flash-ball ne protège pas du Sida ». Nous avons distribué l'appel à la manifestation « Cessons d'avoir peur. Résistons » qui démarrera le 15 décembre gare du Nord. Notre rassemblement s'est dispersé, le froid ayant eu raison de notre militantisme.

Jocelyne,
groupe Louise-Michel de la FA

Brest Lois de sécurité quotidienne dans les transports

LE LUNDI 11 novembre à 16 heures en solidarité avec François Thonier, militant associatif nantais âgé de 60 ans et convoqué le 12 novembre devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour « avoir voyagé sans être muni d'un titre de transport », l'association RAGE (Réagissons Autrement contre la Galère et l'Exclusion) a manifesté à la gare de Brest. Nous avons bloqué la voie en arborant une banderole intitulée « Arrêt des poursuites », pendant une dizaine de minutes.

La loi de sécurité au quotidien (LSQ), votée en novembre 2001 par le gouvernement Jospin, réprimande entre autres de prison et d'amendes les voyageurs sans titre de transport. Dans la continuité de l'État

sécuritaire et totalitaire suivra la loi Sarkozy, dite loi sur la sécurité intérieure, qui vise les mendiants, les prostitués des deux sexes, les voyageurs et les nomades, les étrangers et les habitants des squats. Sont également visées les nouvelles pratiques militantes du mouvement social. Par exemple, l'occupation d'un lieu public deviendra punissable de six mois de prison ferme.

Devant la terreur de la pollution généralisée, de la nucléarisation, de la surveillance, devant la montée de la misère (chômage, précarité galopante, crise du logement) et des inégalités sociales, les gouvernements successifs ont préféré laisser se développer, quand ils ne l'ont pas carrément provoqué, la psychose sécuritaire. Or

il nous semble que l'insécurité pour les pauvres est bien plutôt dans ce qu'ils mangent, dans la difficulté de savoir où se loger et dans quelles conditions, dans le fait de devoir mendier sa survie de bureau en bureau ou de subir des conditions de travail épouvantables.

L'arsenal répressif nous entraîne dans la peur, le repli, l'isolement : un procédé employé pour mieux contrôler le peuple. Pour ce qui est de son volet transport pour lequel le voyageur sans billet encoure une peine de six mois ferme et 7 500 euros d'amende, c'est une loi qui mène à l'immobilité et à la sédentarisation pour les plus démunis. Il faut savoir que 35 000 milles individus sont dans le collimateur de la

SNCF, qui aurait déposé de 700 à 800 plaintes, que 50 procès sont programmés et qu'au moins 5 peines de prison de 1 à 3 mois ont été prononcées contre des voyageurs sans billet dont nous exigeons la libération immédiate.

D'autres associations dans diverses villes ont exprimé leur solidarité avec François. Nous encourageons toutes manifestations en ce sens et tous ceux qui veulent lutter pour la gratuité des transports et contre les lois sécuritaires.

RAGE
9, rue Inkermann
29200 Brest
Tél. : 02 98 02 23 97

Les débats à Quilombo

La guerre israélienne de l'information

LA GUERRE, avant d'être une affaire militaire, est une affaire de mots. Ils ont joué un rôle majeur dans l'offensive déclenchée, le 28 février 2002, par l'armée israélienne contre les villes palestiniennes. On sait à quel point, à cette occasion, elle a placé l'information sous contrôle. Mais on sait moins que l'offensive a été préparée par un long travail de délégitimation de l'autorité palestinienne. Intervention de Denis Sieffert, directeur de la rédaction de *Politix*.

Judi 19 décembre, à 19h45 au CICP (salle verte),
21ter, rue Voltaire 75011 Paris.
M^o Nation ou Rue des boulets.
Librairie Quilombo, 23, rue Voltaire

Chères lectrices, chers lecteurs

Le Monde libertaire va bientôt changer de forme, nouveau format, nouvelle maquette, nouveau logo... tout en gardant son rythme hebdomadaire, et son prix ! Nous vous réservons la surprise mais, un conseil, guettez le numéro hors-série qui paraîtra le 19 décembre prochain...

Sérénade pour Zapata

Aprèm' de soutien pour la tournée de « Zorro el Zapato » dans les montagnes du Chiapas

Concert

La Capitana, Balbino, Rozenn, Mamz'elle Jeanne en p'tite formation, Sergent Garcia, La Grande Sophie, Sanseverino

Conte

Myriam Pellicane dans « Vents d'ouest »

Dimanche 15 décembre de 14 h à 21 h
au café de la Danse,

5, passage Louis-Philippe, 75011 Paris (métro Bastille)

Entrée sur place « à vot' bon cœur ».

renseignements 01 43 72 28 08, everybody@lifefive.org